

Écoles européennes

Bureau du Secrétaire général

Réf. : 2015-09-D-7-fr-4

Orig. : EN

Rapport sur le Baccalauréat européen 2015

APPROUVE PAR LE CONSEIL SUPERIEUR DES ECOLES EUROPEENNES

LORS DE SA REUNION DES 1, 2 ET 3 DECEMBRE 2015

Introduction	4
1. Organisation	5
1.1 Contrôle de la qualité	5
1.2 Inspecteurs responsables des différentes matières	5
1.3 Structure des épreuves	7
1.4 Organisation des épreuves écrites supplémentaires	7
1.5 Nombre d'étudiants inscrits à la session 2015 du Baccalauréat	8
1.6 Candidats à besoins spécifiques	8
1.7 Recours administratifs et contentieux	9
2. Analyse des résultats du Baccalauréat 2015	10
2.1 Participation aux examens par école et par section linguistique	10
2.2 Taux de réussite	11
2.3 Moyennes finales	13
2.4 Décomposition des résultats finaux des cinq dernières années	16
2.5 Différences entre les genres	17
2.6 La note préliminaire et la note finale	18
2.7 Différences entre la note préliminaire et la première correction	19
2.8 Différences entre la première correction et la seconde correction	19
2.9 Les choix les plus populaires aux épreuves écrites et orales	21
2.10 Étudiants sans section linguistique (SWALS)	24
2.11 Note finale moyenne pour les cours de sciences	26
2.12 Analyse des résultats des cours de sciences	26

ABRÉVIATIONS :
Écoles européennes :

AL – École européenne d’Alicante
 BE – École européenne de Bergen
 Br I – École européenne de Bruxelles I
 Br II – École européenne de Bruxelles II
 Br III – École européenne de Bruxelles III
 CU – École européenne de Culham
 FR – École européenne de Francfort
 KA – École européenne de Karlsruhe
 LU I – École européenne de Luxembourg I
 LU II – École européenne de Luxembourg II
 MO – École européenne de Mol
 MU – École européenne de Munich
 VA – École européenne de Varèse

Écoles agréées :

*HE – European Schooling Helsinki
 *HK – School of European Education, Héraklion
 *MA – École internationale de Manosque
 *PA – Scuola per l’Europa di Parma
 *ST – École européenne de Strasbourg

Langues et sections linguistiques :

BG – Bulgare	ES – Espagnole	HU – Hongroise	PL – Polonaise
CS – Tchèque	ET – Estonienne	IT – Italienne	PT – Portugaise
DA – Danoise	FI – Finnoise	LT – Lituanienne	RO – Roumaine
DE – Allemande	FR – Française	LV – Lettone	SK – Slovaque
EL – Grecque	GA – Irlandaise	MT – Maltaise	SL – Slovène
EN – Anglaise	HR – Croate	NL – Néerlandaise	SV – Suédoise

Pays et nationalités :

AT – Autriche	DK – Danemark	HR – Croatie	LV – Lettonie	RO – Roumanie
BE – Belgique	ES – Espagne	HU – Hongrie	MT – Malte	SK – Slovaquie
BG – Bulgarie	ET – Estonie	IE – Irlande	NL – Pays-Bas	SI – Slovénie
CZ – République tchèque	FI – Finlande	IT – Italie	PL – Pologne	SE – Suède
CY – Chypre	FR – France	LT – Lituanie	PT – Portugal	UK – Royaume-Uni
DE – Allemagne	GR – Grèce	LU – Luxembourg		

Matières :

ar4 – Éducation artistique (4 heures)	gre – Grec ancien	12a – Perfectionnement Langue II	maa – Math Approfondissement
bi2 – Biologie (option 2 heures)	hi2 – Histoire (option 2 heures)	13 – Langue III	mu4 – Éducation musicale (option 4 heures)
bi4 – Biologie (option 4 heures)	hi4 – Histoire (option 4 heures)	14 – Langue IV	on1 – Autre langue nationale
chi – Chimie	11 – Langue I	lat – Latin	ph2 – Philosophie (option 2 heures)
eco – Économie	11a – Perfectionnement Langue I	ma3 – Mathématiques (option 3 heures)	ph4 – Philosophie (option 4 heures)
ge2 – Géographie (option 2 heures)	12 – Langue II	ma5 – Mathématiques (option 5 heures)	phy – Physique
ge4 – Géographie (option 4 heures)			

Introduction

La 56^e session du Baccalauréat européen a été présidée par la Présidente du Jury du Baccalauréat européen, Mme Ivana Bozdechova, de la République tchèque.

Au total, 1814 candidats provenant de 13 Écoles européennes et de 5 Écoles agréées se sont inscrits à la session 2015 du Baccalauréat européen. 45 candidats n'ont pas obtenu le Baccalauréat européen : 15 candidats ont abandonné la session d'examens, et 30 candidats ont échoué.

Baccalauréat européen 2015 – Participants

Inscriptions	1814
Participation	1799
Abandons	15
Réussite	1769
Échecs	30
Taux de réussite	98,3 %
Taux d'échec	1,7 %

Baccalauréat européen 2015 – Taux moyens

Moyenne globale pour la note finale	78,0
Moyenne globale pour la note préliminaire	79,4
Moyenne globale pour les épreuves écrites	74,5
Moyenne globale pour les épreuves orales	81,9

137 experts ont participé à l'élaboration de 157 sujets d'examens principaux et de 141 sujets de réserve. 155 sujets d'examens sur 190 ont été traduits dans 15 langues, les originaux étant rédigés dans une des trois langues véhiculaires du système des Écoles européennes. Les autres (108 sujets) étaient des sujets d'examens de langues. Chaque sujet d'examen était accompagné d'une suggestion de réponses, de ses critères d'évaluation, de consignes pour la notation ainsi que d'une échelle de notation. Cela fait un total de 501 « copies bonnes à tirer » qui ont été approuvées par les inspecteurs du secondaire.

Le présent rapport donnera un aperçu général des résultats du Baccalauréat européen 2015. Les données complètes figurent dans les annexes.

1. Organisation

1.1 Contrôle de la qualité

Le contrôle de la qualité des épreuves écrites et orales a été assuré dans les 17 écoles participantes par 29 Vice-Présidents. Afin de superviser le déroulement de la session, les Vice-Présidents se sont rendus dans les centres d'examens auxquels ils étaient affectés, pendant deux jours au maximum au cours des épreuves écrites et quatre jours au maximum, dans un même centre d'examens, tout au long de la session d'épreuves orales. Cette année, la supervision des centres d'examens a été répartie comme suit :

École	Vice-Présidents
▶ AL	Mme D. Saccardo
▶ BE	Mme H. Coelho
▶ Br I	Mme J. Aničić, M. K. Leszczynski
▶ Br II	M. L. Anastasiades, M. L. Damkjaer, M. G. Mifsud
▶ Br III	Mme K. M. Eckerstorfer, Mme C. Vidorreta Garcia
▶ CU	Mme M. Hadley
▶ FR	M. E. Ries, M. D. Willé
▶ KA	Mme K. Nilsson
▶ Lux I	Mme M. Kitsing, Mme E. Vermeire
▶ Lux II	Mme O. Arkle, M. A. Coenen, Mme J. Handzelová
▶ MO	Mme L. van den Bosh
▶ MU	Mme M. Poznanovič-Jezersek, M. S. Walz
▶ VA	Mme A.-D. Petrache, Mme V. Valiūškeviene
▶*HE	Mme Z. Nyírö
▶*HK	Mme M. Kalogridou
▶*MA	Mme Z. Sofronieva
▶*PA	Mme L. Ó Toole
▶*ST	Mme T. Huisman
▶ Accompagnatrice de la Présidente	Mme O. Drápalová

1.2 Inspecteurs responsables des différentes matières

MATIÈRE	LANGUE	INSPECTEUR RESPONSABLE DE LA MATIÈRE
ÉD. ART.		Mme K. NILSSON
BIO		M. E. RIES
CHIM		M. E. RIES & M. A. COENEN
ÉCO		Mme Z.I. SOFRONIEVA
MATIÈRE	LANGUE	INSPECTEUR RESPONSABLE DE LA MATIÈRE
EL ANC.		Mme M. KALOGRIDOU
GÉO		Mme Z.I. SOFRONIEVA

HIST		Mme H. COELHO	
LI	BG	Mme Z.I. SOFRONIEVA	
	CS	Mme O. DRÁPALOVÁ	
	DA	M. L. DAMKJAER	
	DE	M. S. WALZ & Mme K. M. ECKERSTORFER	
	EL	Mme M. KALOGRIDOU	
	EN	Mme M. HADLEY	
	ES	Mme C. VIDORRETA GARCIA	
	ET	Mme M. KITSING	
	FI	Mme T. HUISMAN	
	FR	M. D. WILLÉ	
	HR	Mme J. ANIČIĆ	
	HU	Mme Z. NYÍRŐ	
	IT	Mme D. SACCARDO	
	LT	Mme V. VALIUŠKEVIČIENĖ	
	LV	Mme O. ARKLE	
	MT	M. G. MIFSUD	
	NL	Mme L. VAN DEN BOSH & Mme E. VERMEIRE	
	PL	M. K. LESZCZYŃSKI	
	PT	Mme H. COELHO	
	RO	Mme A.-D. PETRACHE	
	SK	Mme J. HANDZELOVÁ	
	SL	Mme M. POZNANOVIČ-JEZERSEK	
	SV	Mme K. NILSSON	
	LII, III, IV	DE	Mme K. M. ECKERSTORFER & M. S. WALZ
		EL	Mme M. KALOGRIDOU & M. L. ANASTASIADES
		EN	Mme M. HADLEY & Mme L. Ó TOOLE
		ES	Mme C. VIDORRETA GARCIA
FI		Mme T. HUISMAN	
FR		M. D. WILLÉ	
GA		Mme L. Ó TOOLE	
IT		Mme D. SACCARDO	
MT		M. G. MIFSUD	
NL		Mme L. VAN DEN BOSH & Mme E. VERMEIRE	
PT		Mme H. COELHO	
SV	Mme K. NILSSON		
LATIN		M. D. WILLÉ	
MATH		Mme O. DRÁPALOVÁ ¹	
MUS		M. S. WALZ	
ONL	FI	Mme T. HUISMAN	
	GA	Mme L. Ó TOOLE	
	MT	M. G. MIFSUD	
	SV	Mme T. HUISMAN	
PHILO		Mme E. VERMEIRE	
PHYS		Mme O. DRÁPALOVÁ ¹	

¹ En vertu d'une décision du Conseil d'inspection secondaire (Procédure écrite 2015/18), Mme Drápalová a été provisoirement désignée pour occuper le poste laissé vacant jusqu'à la nomination d'un remplaçant permanent.

1.3 Structure des épreuves

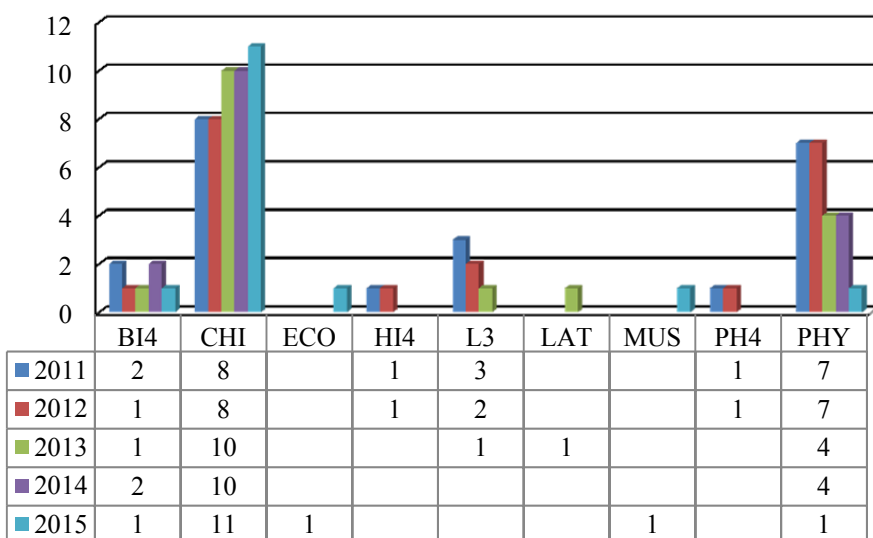
La réforme du Baccalauréat est entrée en vigueur au cours de l'année scolaire 2013-2014. Pour la deuxième année, tous les candidats ont passé 5 épreuves écrites et seulement 3 épreuves orales. Les épreuves sont choisies parmi les options suivantes :

5 épreuves écrites	LI – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	LII – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	Mathématiques – cours de 3 périodes ou de 5 périodes
	Deux options de 4 périodes
3 épreuves orales	LI – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement
	LII – cours de base <u>ou</u> d'approfondissement ou Histoire 2 p. ou 4 p. (si pas choisi comme épreuve écrite) ou Géographie 2 p. ou 4 p. (si pas choisi comme épreuve écrite)
	1 matière choisie par l'élève parmi les matières obligatoires de 2 périodes et les options de 4 périodes
	ou Mathématiques approfondissement (obligatoire pour les élèves qui ont suivi ce cours).

1.4 Organisation des épreuves écrites supplémentaires

L'article 13 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen prévoit que les candidats peuvent être autorisés à passer une épreuve écrite supplémentaire portant sur une matière à option.

Additional Written Examinations



Leur admission est accordée uniquement s'il est établi qu'un examen dans cette matière fait partie des conditions d'admission aux études supérieures que l'élève souhaite entreprendre.

21 demandes ont été reçues cette année, à la suite desquelles 16 élèves ont été inscrits à une épreuve écrite supplémentaire. 1 candidat a retiré sa demande en cours d'année.

1.5 Nombre d'étudiants inscrits à la session 2015 du Baccalauréat

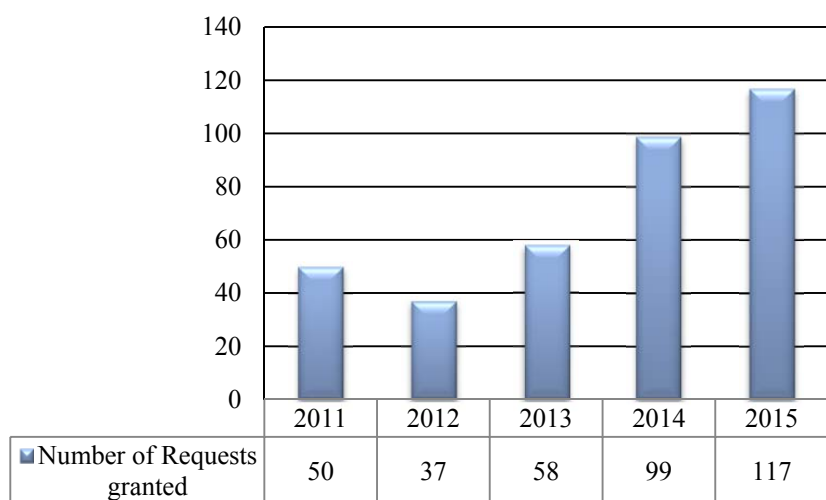
On verra le nombre de candidats qui se sont inscrits à la session 2015 du Baccalauréat, classés par école et par section linguistique, au tableau suivant :

Section ling.	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	*HE	*HK	*MA	*PA	*ST	Total
DA			15							22									37
DE	13		22	22	27	14	24	36	27	13	3	65	18						284
EL					39					14					2				55
EN	22	19	39	53	45	17	30	34	41	30	20	32	29	6		12	5	16	450
ES	29		23		30				23										105
FI				26					8					5					39
FR	17	4	75	65	87	15	18	12	39	29	14	15	15	8			4	20	437
HU			9																9
IT			41	36			17			29		17	40				24		204
NL		17		18	23				19		27	8	4						116
PL			16						7										23
PT				13					19										32
SV				11					12										23
Total	81	40	240	244	251	46	89	82	195	137	64	137	106	19	2	12	33	36	1814

15 candidats ont renoncé à la session d'examens dans le courant de l'année scolaire, portant à 1799 le nombre total de participants :

Section ling.	AL	BE	BR I	BR II	BR III	CU	FR	KA	LU I	LU II	MO	MU	VA	*HE	*HK	*MA	*PA	*ST	Total
Total	81	40	239	241	248	46	89	81	193	136	64	135	106	19	2	12	33	34	1799

1.6 Candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques



L'article 1.3. du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen permet aux candidats à besoins éducatifs spécifiques de demander des mesures particulières pour le passage des épreuves.

Des dispositions appropriées ont été prises pour 117 élèves présentant des besoins éducatifs spécifiques (soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente).

15 demandes sur 117 n'ont pas été introduites en suivant la procédure habituelle en raison de circonstances exceptionnelles et ont été approuvées par

le Conseil d'inspection secondaire lors de sa réunion de juin.

Voici les dispositions particulières qui ont été le plus couramment accordées cette année :

- 10 minutes de temps supplémentaire par heure d'examen ;
- 10 minutes de temps supplémentaire pour la préparation des examens oraux ;
- l'utilisation d'un ordinateur sans correcteur orthographique ;
- la présence d'un lecteur et la présence d'un scribe.

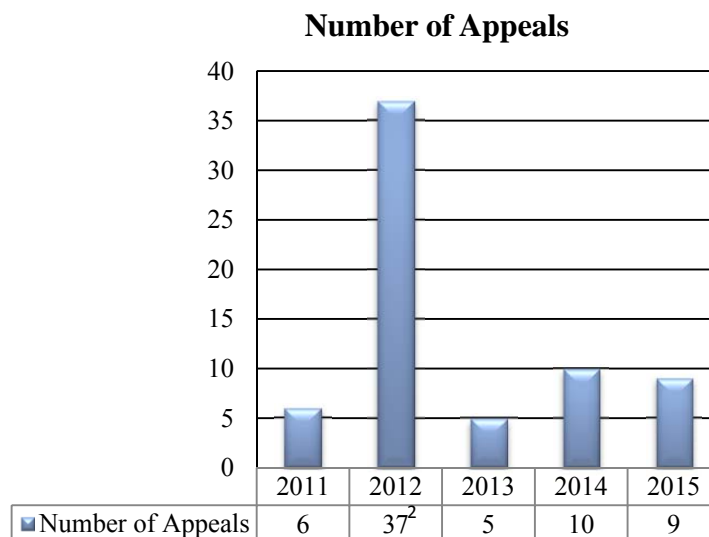
1.7. Recours administratifs et contentieux

Conformément à l'article 12 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen, un recours administratif peut être introduit auprès du Président du Jury du Baccalauréat.

Un recours ne peut porter que sur un vice de forme.

En vertu de l'article 12.2 de ce même Règlement d'application, « *Il y a vice de forme quand les dispositions prises par le Conseil supérieur et le Conseil d'inspection concernant le Baccalauréat européen ne sont pas respectées* ». En l'absence de vice de forme, les recours administratifs sont rejetés.

Le tableau de droite indique le nombre de recours introduits au cours des cinq dernières années.²



- **Recours administratifs**

Des 1799 candidats qui ont participé à la session d'examens 2015, 9 ont introduit un recours administratif en raison de leur désaccord avec les notes obtenues lors des épreuves finales, écrites ou orales. Ces recours, non fondés sur un vice de forme, ont été rejetés par la Présidente du Baccalauréat européen.

- **Recours contentieux**

Les décisions administratives prises quant aux recours mentionnés à l'article 12 peuvent faire l'objet d'un recours contentieux. Les recours contentieux peuvent être introduits devant la Chambre de recours par le candidat lui-même ou par ses représentants légaux s'il est mineur.

Trois recours contentieux ont été introduits devant la Chambre de recours lors de la session 2015 du Baccalauréat.

Une candidate conteste la note de l'épreuve écrite de Philosophie, qu'elle a passée en anglais. L'article 6.5.6.7. du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen permettait à la candidate d'utiliser une traduction allemande de l'épreuve à titre de référence. La candidate prétend que sa réponse et donc aussi sa note finale ont été influencées par des inexactitudes relevées dans la traduction de ces deux versions linguistiques.

² À l'issue du Baccalauréat européen 2012, un recours collectif a été introduit contre les résultats de l'épreuve écrite de Chimie. Quelques-unes des personnes qui ont signé ce recours collectif ont également introduit un recours individuel. Le nombre total de recours comprend donc tous ces recours ainsi que ceux qui n'étaient pas liés à l'épreuve de Chimie.

Les deux autres recours contentieux concernent des candidats présentant des besoins éducatifs spécifiques qui affirment que leurs notes ont été entachées par des irrégularités dans l'application des modalités relatives au soutien éducatif dans les Écoles européennes.

2. Analyse des résultats du Baccalauréat 2015

2.1 Participation aux examens par école et par section linguistique

Des 1814 élèves inscrits au Baccalauréat au début de l'année scolaire 2014-2015, 1799 ont effectivement participé aux examens, 15 élèves ayant abandonné leurs études en cours d'année ou pendant la session du Baccalauréat.

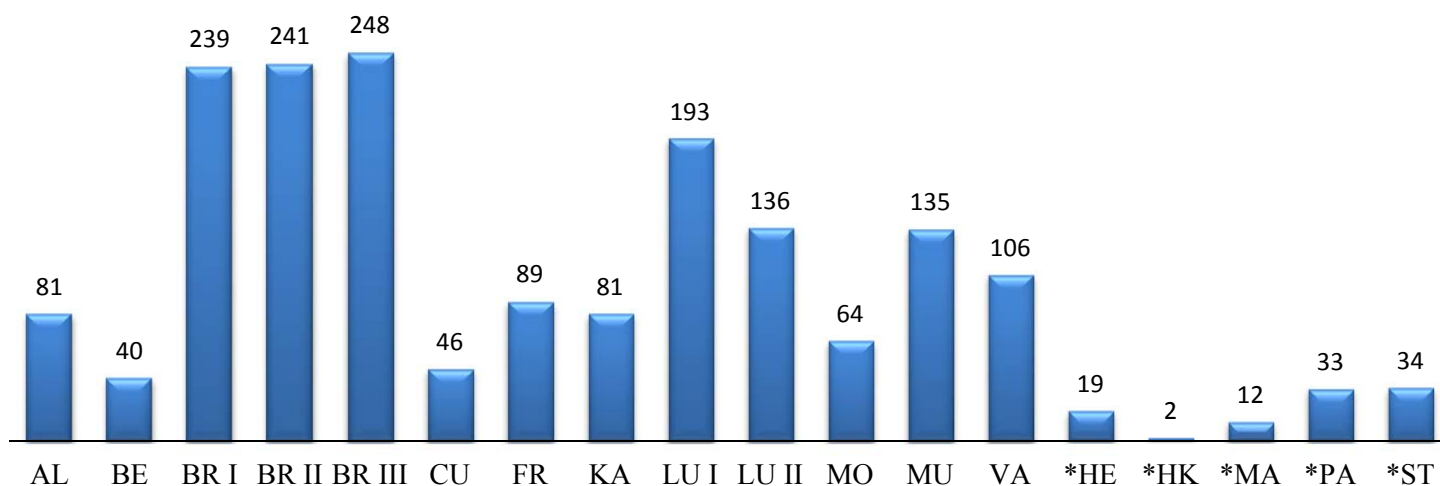
Pendant les examens, 19 candidats se sont partiellement absentés pour des raisons médicales et 7 en raison de leur participation à des examens nationaux, à savoir la Selectividad espagnole. 31 épreuves de remplacement ont été organisées en juin 2015.

Deux candidats ont été autorisés à participer à une session extraordinaire en septembre 2015, et 3 épreuves de remplacement ont été organisées à cet effet.

6 candidats ont choisi de repasser leur examen de Maths ³ ; cette possibilité a été organisée dans les 4 écoles concernées.

Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat pour une même école provenait de l'École européenne de Bruxelles III (248).

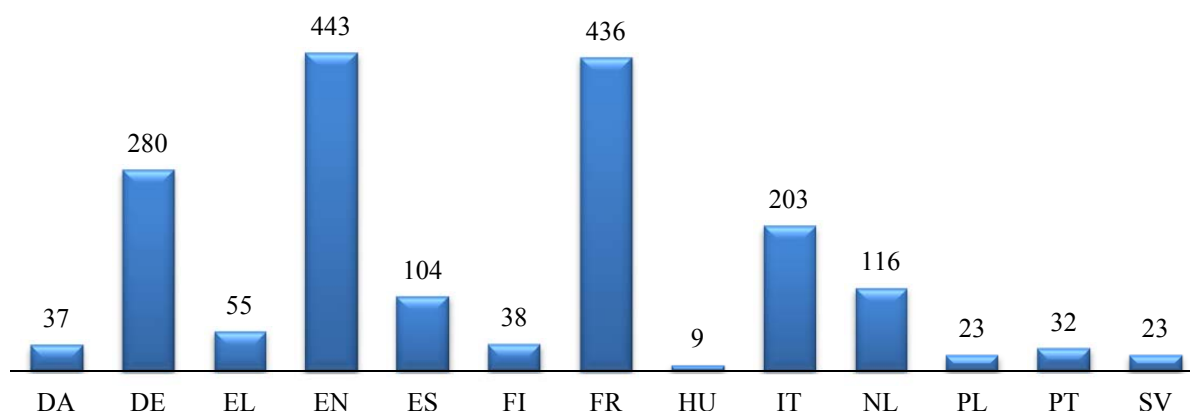
Nombre de candidats par école



Le plus grand nombre de candidats au Baccalauréat pour une même section linguistique se retrouve dans la section de langue anglaise, avec 443 candidats, suivie de près par les candidats de la section française (436) et de la section allemande (280).

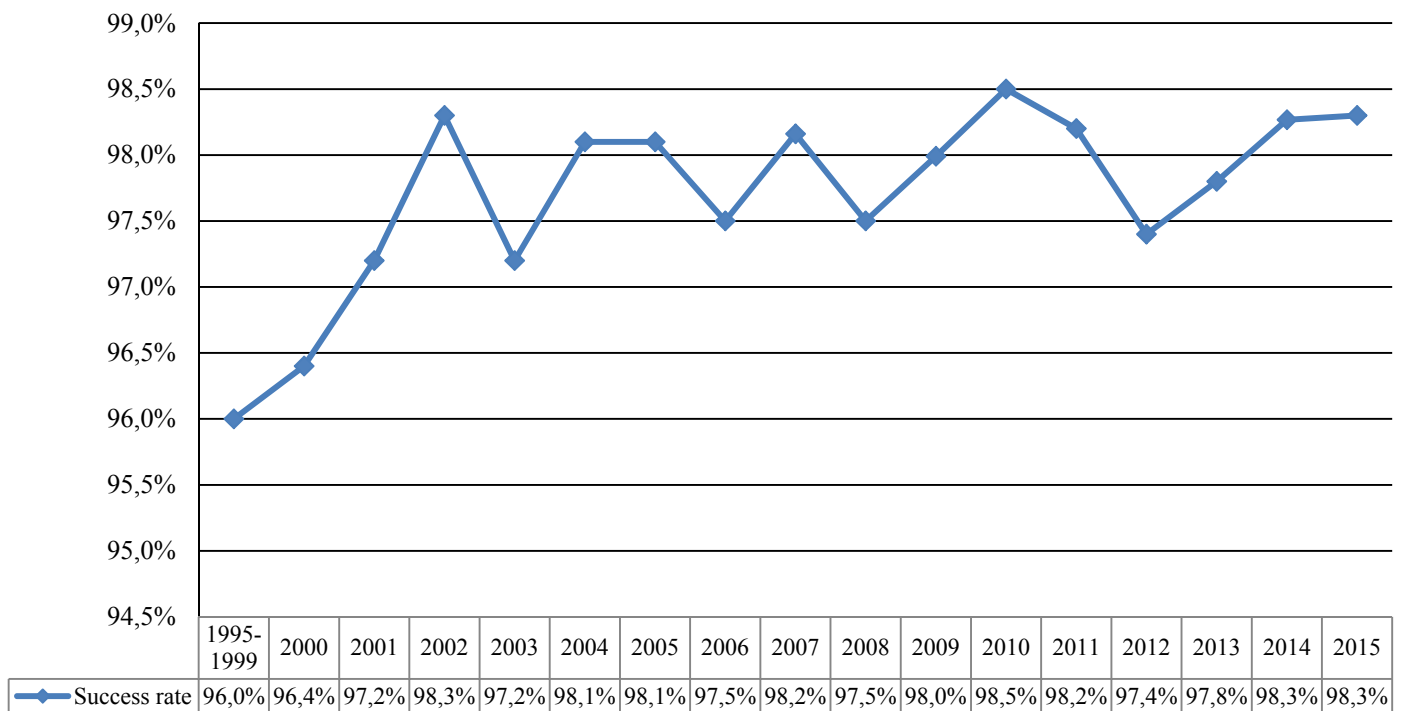
³ Veuillez vous reporter au point « 2.12 Analyse des résultats des cours de sciences » pour les détails à ce sujet

Nombre de candidats par section linguistique



2.2 Taux de réussite

École	2011	2012	2013	2014	2015
AL	100,0 %	97,0 %	96,7 %	100,0 %	97,5 %
BE	89,4 %	92,7 %	95,2 %	97,9 %	95,0 %
Br I	99,1 %	98,8 %	97,9 %	98,8 %	98,7 %
Br II	98,1 %	94,9 %	94,2 %	97,6 %	98,3 %
Br III	96,9 %	97,8 %	99,0 %	100,0 %	98,8 %
CU	96,3 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
FR	100,0 %	100,0 %	100,0 %	98,7 %	100,0 %
KA	97,5 %	97,4 %	98,6 %	98,8 %	97,5 %
LU I	99,2 %	97,8 %	97,8 %	95,6 %	97,4 %
LU II			99,1 %	97,2 %	98,5 %
MO	95,4 %	95,1 %	96,3 %	98,5 %	98,4 %
MU	100,0 %	98,1 %	100,0 %	100,0 %	99,3 %
VA	100,0 %	100,0 %	97,5 %	96,3 %	99,1 %
*HE			100,0 %	100,0 %	100,0 %
*HK					100,0 %
*MA			100,0 %	100,0 %	91,7 %
*PA	100,0 %	90,9 %	100,0 %	97,1 %	90,9 %
*ST				96,7 %	100,0 %
Taux de réussite	98,2 %	97,4 %	97,8 %	98,3 %	98,3 %

Success rate


La comparaison des taux de réussite au cours des 20 dernières années montre que la situation du Baccalauréat européen reste stable.

Le tableau suivant indique le taux de réussite dans les différentes sections linguistiques. Cette année, le taux de réussite par section linguistique variait entre 97,1 % et 100 %. Du fait du nombre restreint de bacheliers dans certaines sections, les résultats ne sont pas toujours comparables d'un point de vue statistique.

Taux de réussite par section linguistique

Section linguistique	Nombre d'élèves	Réussite	Taux de réussite
DA	37	37	100,0 %
DE	280	276	98,6 %
EL	55	55	100,0 %
EN	443	436	98,4 %
ES	104	101	97,1 %
FI	38	37	97,4 %
FR	436	429	98,4 %
HU	9	9	100,0 %
IT	203	200	98,5 %
NL	116	114	98,3 %
PL	23	22	95,7 %
PT	32	30	93,8 %
SV	23	23	100,0 %
Total	1799	1769	98,3 %

Le tableau suivant indique le taux de réussite dans les différentes écoles :

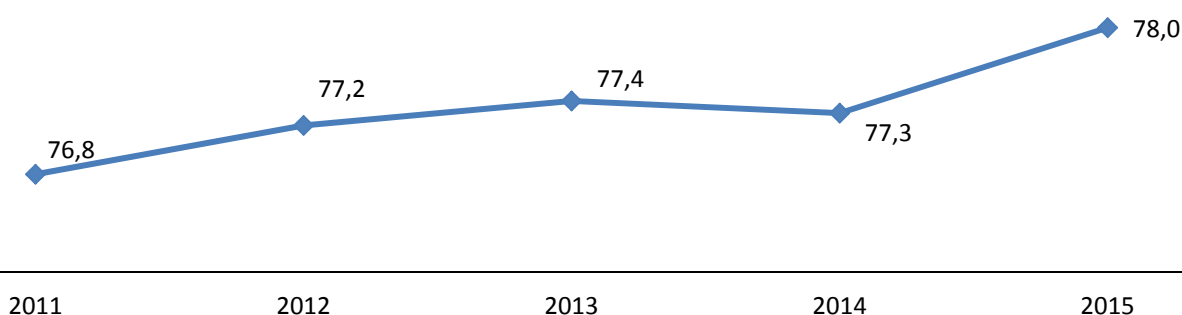
Taux de réussite par école

École	Candidats	Réussite	Taux de réussite
AL	81	79	97,5 %
BE	40	38	95,0 %
BR I	239	236	98,7 %
BR II	241	237	98,3 %
BR III	248	245	98,8 %
CU	46	46	100,0 %
FR	89	89	100,0 %
KA	81	79	97,5 %
LU I	193	188	97,4 %
LU II	136	134	98,5 %
MO	64	63	98,4 %
MU	135	134	99,3 %
VA	106	105	99,1 %
*HE	19	19	100,0 %
*HK	2	2	100,0 %
*MA	12	11	91,7 %
*PA	33	30	90,9 %
*ST	34	34	100,0 %
Total	1799	1769	98,3 %

2.3 Moyennes finales

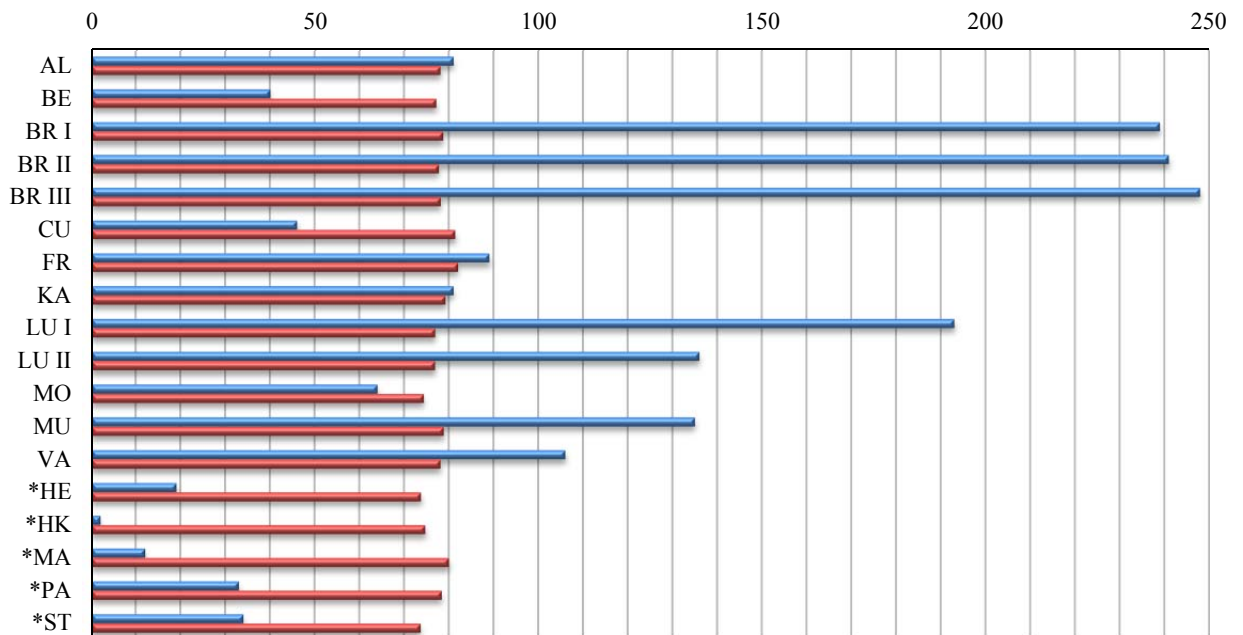
Pour tous les candidats qui ont participé à la session 2015 du Baccalauréat, la moyenne des notes finales s'élevait à 78,0. La comparaison des notes finales montre une légère augmentation de cette moyenne au cours des cinq dernières années.

Moyenne globale des cinq dernières années



Cette année, la note finale moyenne était comprise entre 73,6 et 82,0 selon les écoles :

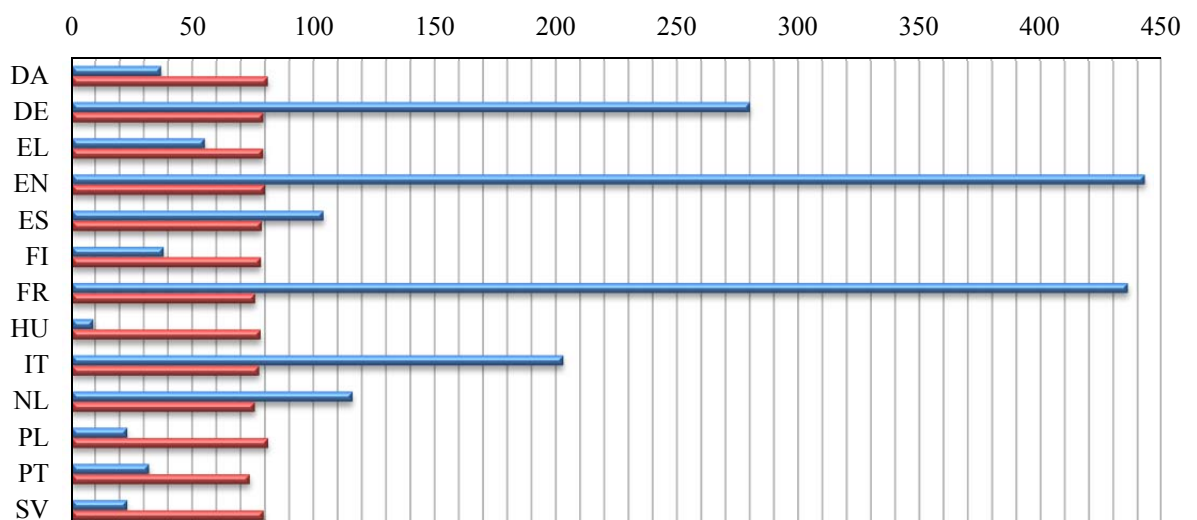
Note finale moyenne par école



	*ST	*PA	*MA	*HK	*HE	VA	MU	MO	LU II	LU I	KA	FR	CU	BR III	BR II	BR I	BE	AL
■ number of candidates	34	33	12	2	19	106	135	64	136	193	81	89	46	248	241	239	40	81
■ Average Final Mark	73,6	78,4	79,9	74,7	73,7	78,1	78,8	74,4	76,9	76,9	79,2	82,0	81,4	78,1	77,7	78,7	77,1	78,1

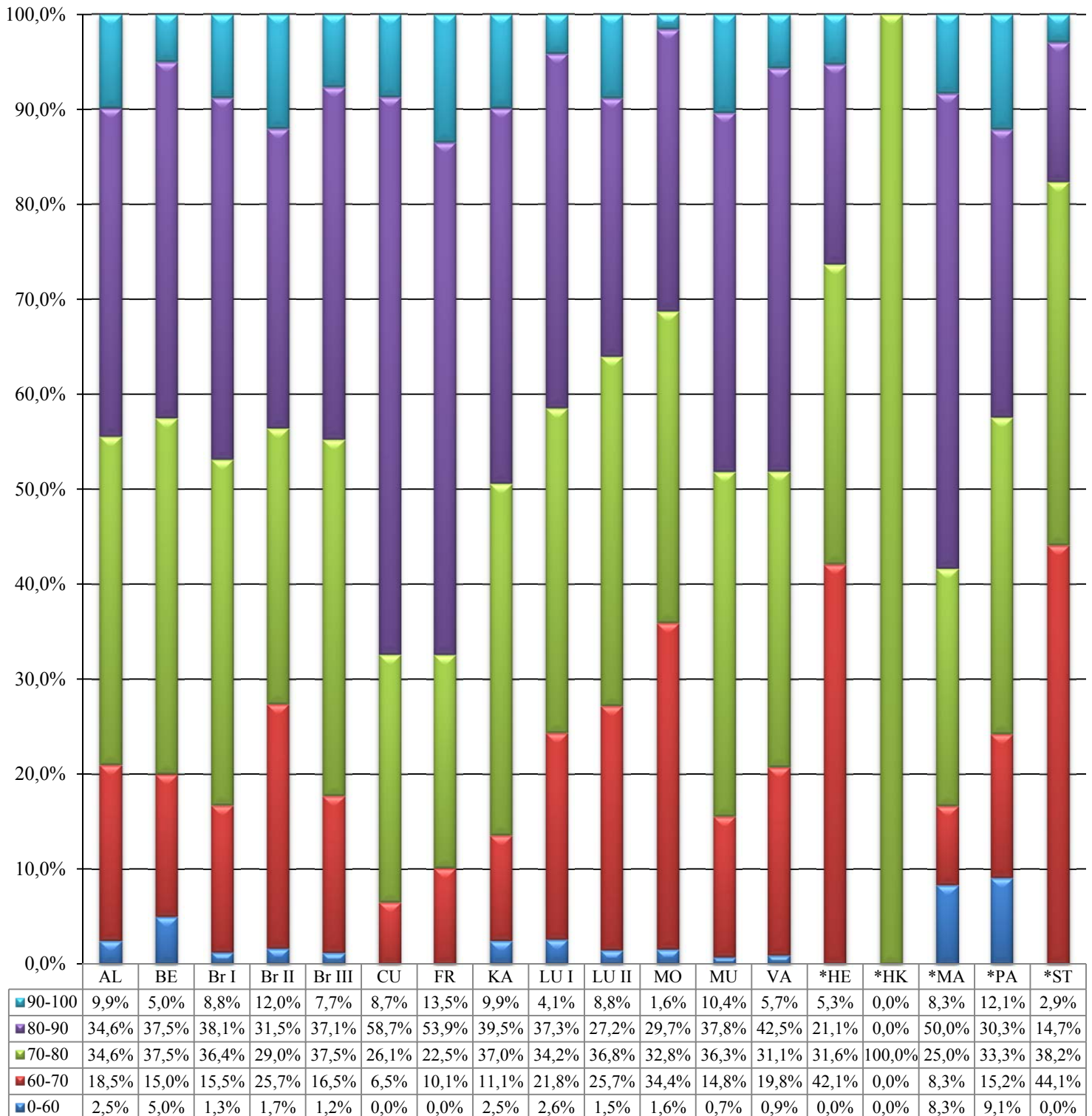
Selon les sections linguistiques, la note finale moyenne était comprise entre 73,5 et 81,2. Le faible nombre de candidats dans certaines sections ne permet pas de considérer la moyenne obtenue comme statistiquement significative.

Note finale moyenne par section linguistique



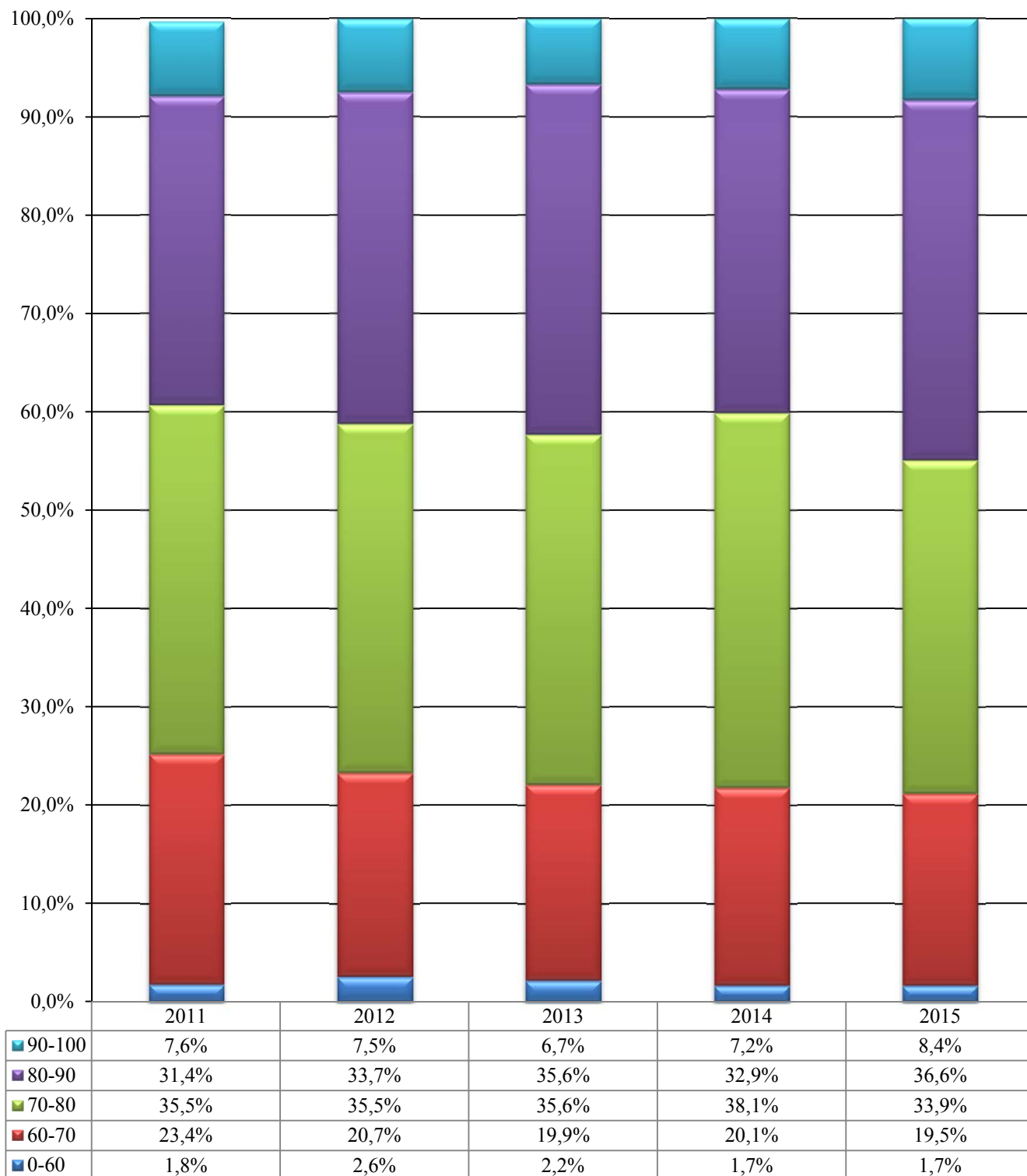
	SV	PT	PL	NL	IT	HU	FR	FI	ES	EN	EL	DE	DA
■ number of candidates	23	32	23	116	203	9	436	38	104	443	55	280	37
■ Average Final Mark	79,3	73,5	81,2	75,7	77,5	78,1	75,8	78,2	78,5	79,8	79,1	79,2	81,1

Le graphique suivant indique la distribution des notes finales dans les différentes écoles :



2.4 Distribution des résultats finaux des cinq dernières années

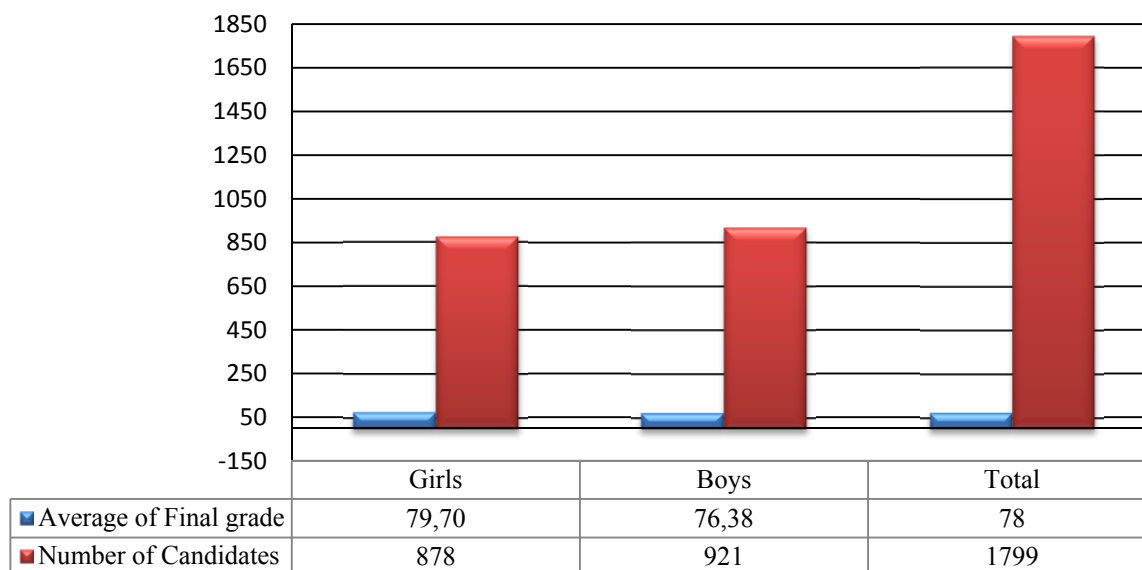
L'aperçu des résultats de ces cinq dernières années montre une tendance progressive, bien que modérée, à l'amélioration des résultats globaux.



2.5 Différences entre les genres

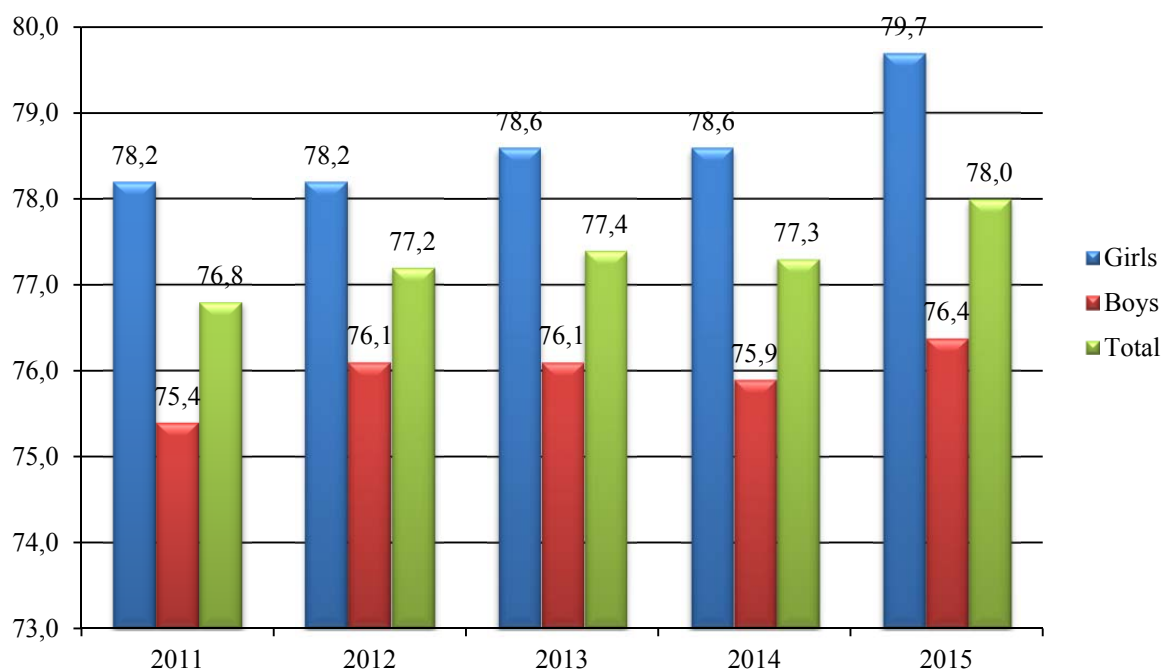
Comme on peut le constater sur ce graphique, les candidates obtiennent une note finale supérieure à celle de leurs homologues masculins.

Note finale moyenne ventilée selon le genre

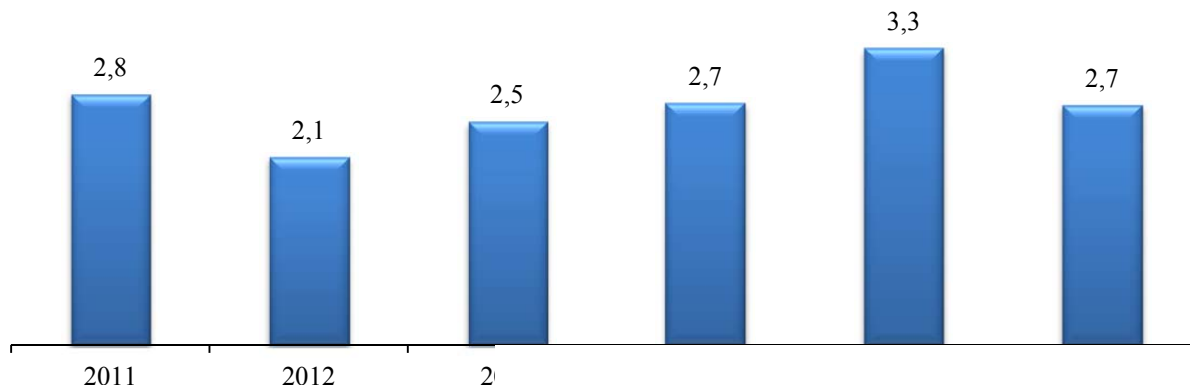


Il s'agit d'une tendance générale au cours de ces cinq dernières années.

Évolution de la note finale moyenne ventilée selon le genre de 2011 à 2015



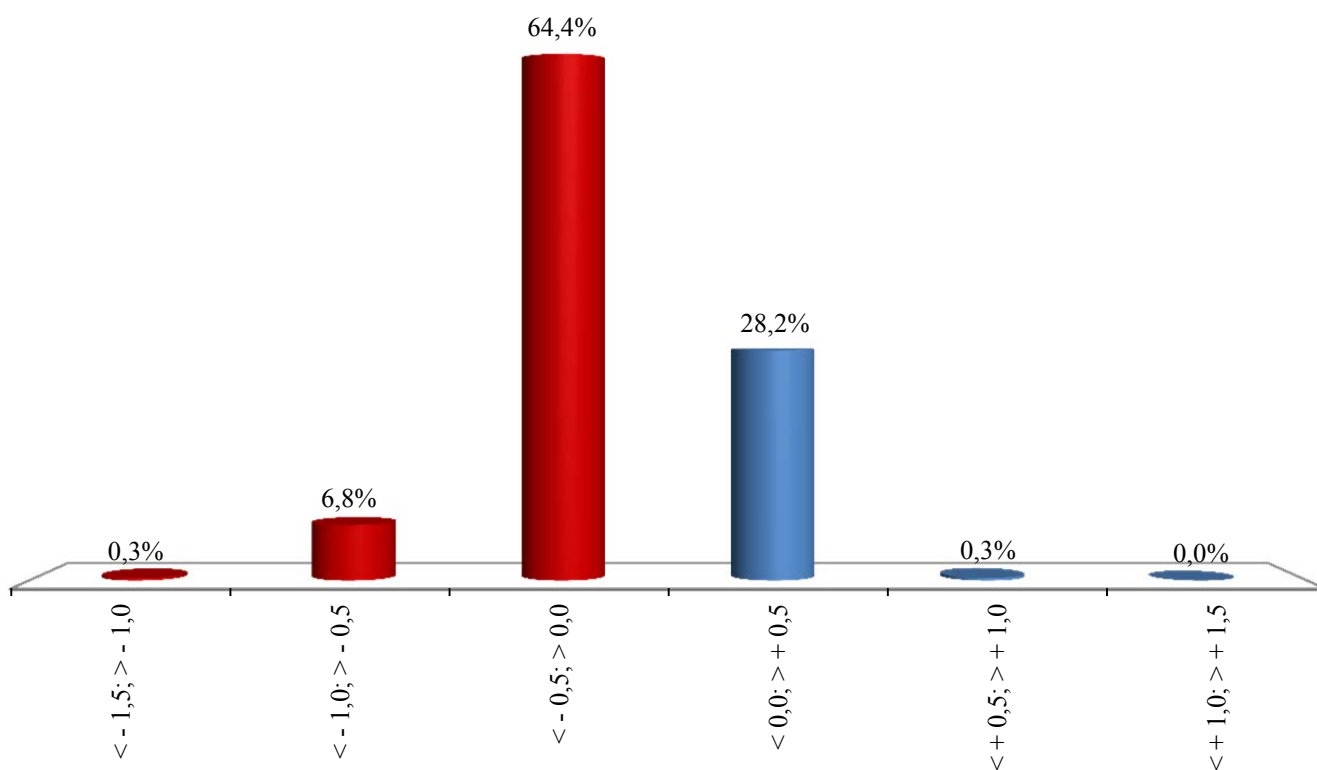
Différence entre les notes finales moyennes selon le genre, évolution de 2011 à 2015



2.6 La note préliminaire et la note finale

Le graphique ci-dessous montre les différences entre la note finale et la note préliminaire pour tous les élèves qui ont passé le Baccalauréat. Une différence négative signifie que la note préliminaire est supérieure à la note finale, et vice-versa.

Différences entre la note préliminaire et la note finale (fourchettes)



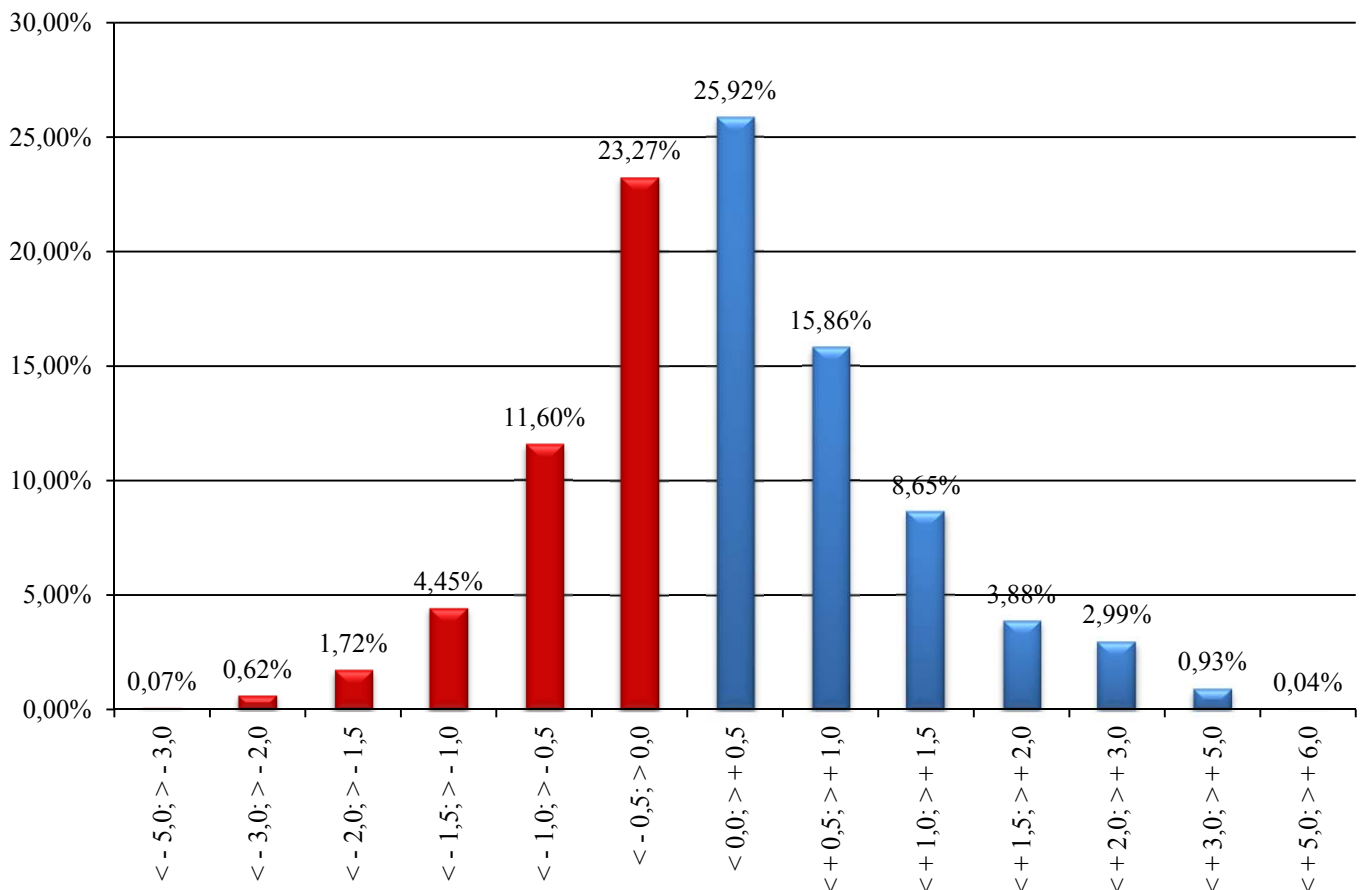
La note préliminaire est supérieure

La note préliminaire est inférieure

71,5 % des candidats ont obtenu une note préliminaire supérieure à leur note finale. Néanmoins, dans 64,4 % de ces cas, la différence n'était pas supérieure à 0,5. Dans 92,6 % des cas, l'écart entre la note préliminaire et la note finale du candidat ne dépasse pas 0,5, ce qui permet de prévoir assez précisément la note finale du Baccalauréat européen une fois la note préliminaire connue.

2.7 Différences entre la note préliminaire et la première correction

Différences entre la note préliminaire et la première correction



L'enseignant a accordé une note plus élevée lors de l'épreuve écrite

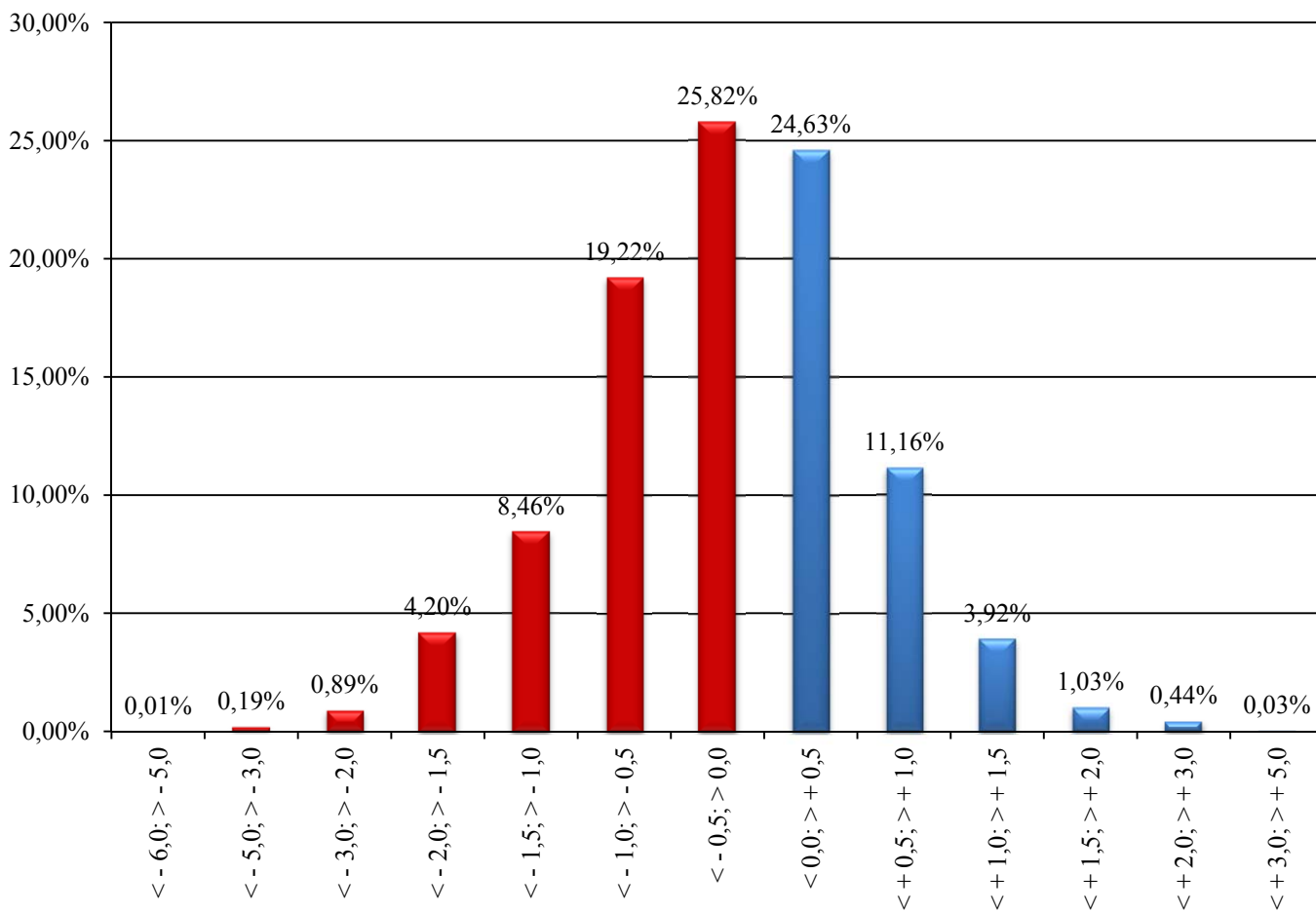
L'enseignant a accordé une note préliminaire plus élevée

2.8 Différences entre la première correction et la seconde correction

41,2 % des candidats ont obtenu une note plus élevée de la part de leur premier correcteur, l'enseignant.

Dans 50,4 % des cas, lors des épreuves écrites, la différence entre la première correction et la seconde était de maximum 0,5 point.

Différences entre la première correction et la seconde

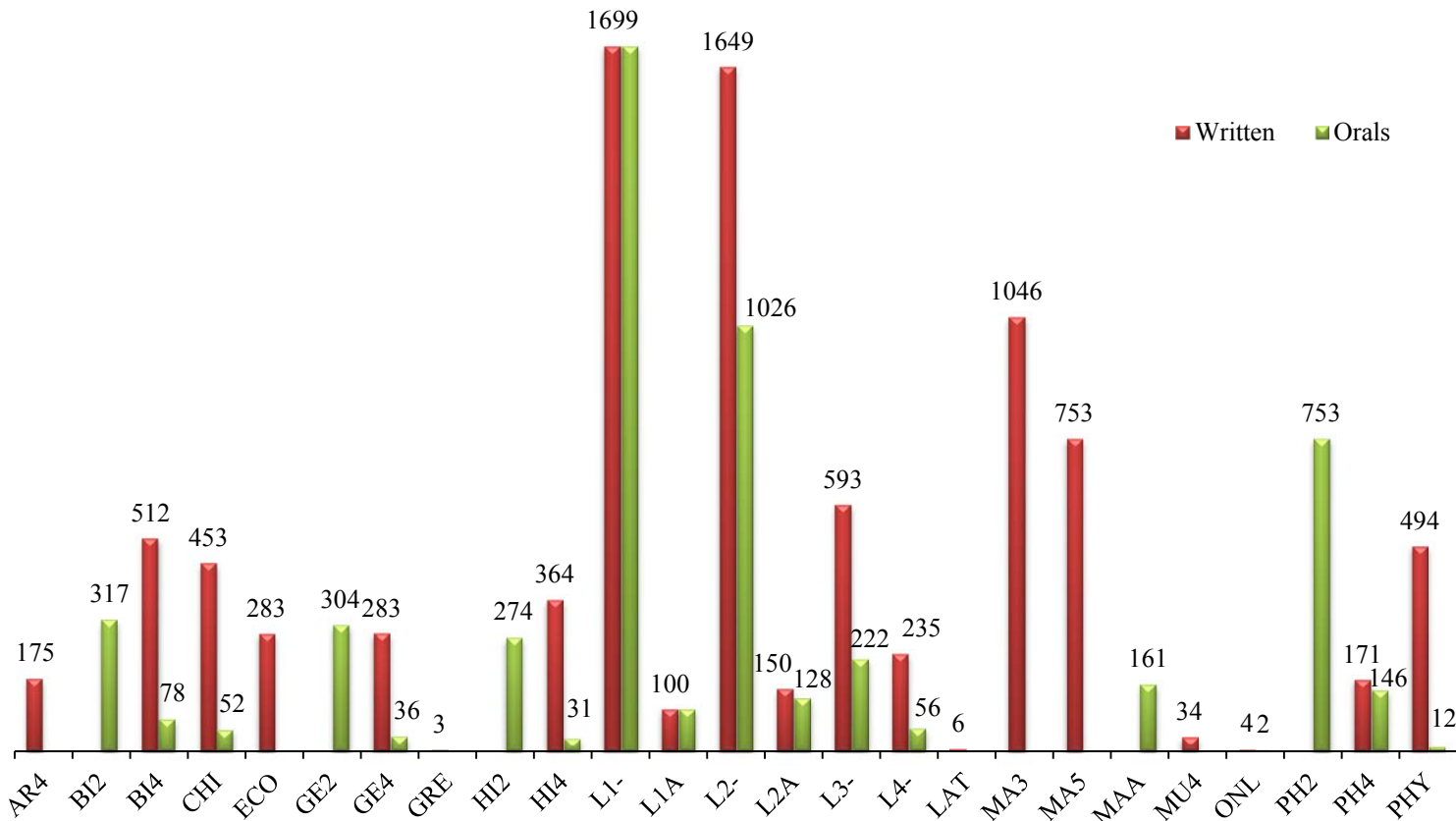


Le second correcteur a accordé une note plus élevée

L'enseignant a accordé une note plus élevée

2.9 Les choix les plus populaires aux épreuves écrites et orales

Nombre de candidats par épreuve (écrite ou orale)

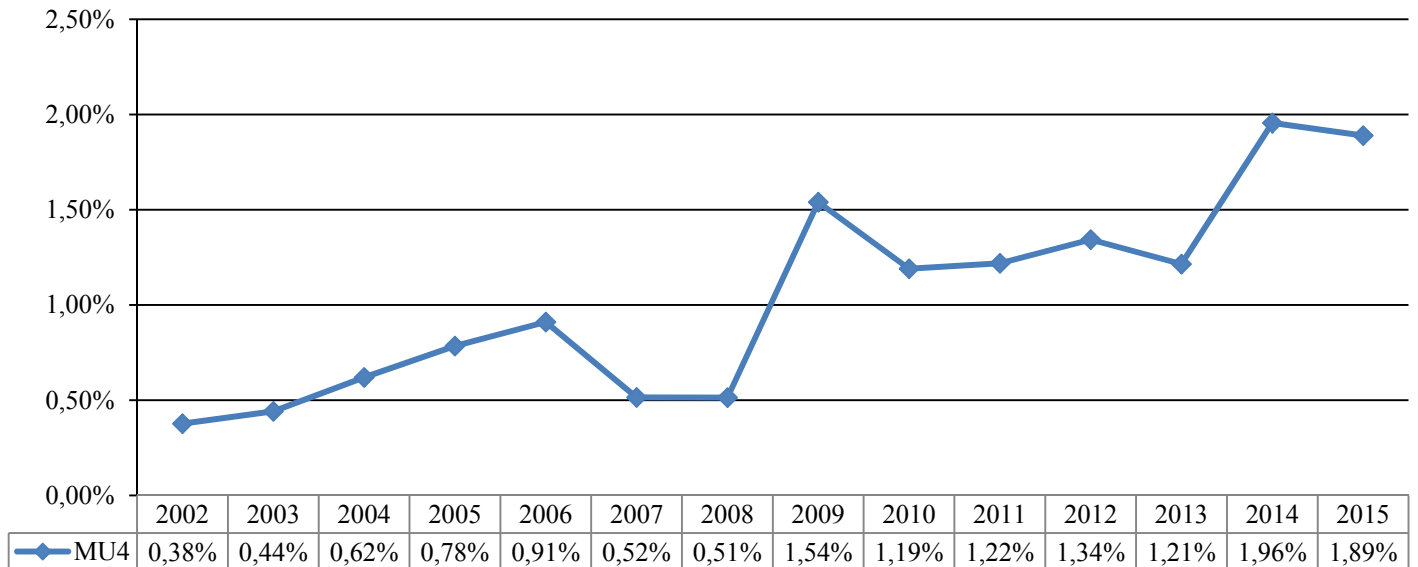


Les cinq options les plus choisies pour les épreuves écrites cette année étaient : Langue III (Anglais LIII étant le choix le plus populaire [241 candidats], suivi par Espagnol [115] et Français [102]), Biologie 4 périodes, Physique, Chimie et Histoire 4 périodes. Ces choix confirment l'importance des matières scientifiques au sein du système des Écoles européennes.

Options des épreuves écrites	Nombre de candidats BAC 2014	Pourcentage de candidats BAC 2014	Nombre de candidats BAC 2015	Pourcentage de candidats BAC 2015
LANGUE III	573	32,08 %	593	32,96 %
BIOLOGIE 4 PÉRIODES	453	25,32 %	512	28,46 %
PHYSIQUE	467	26,10 %	494	27,46 %
CHIMIE	445	24,87 %	453	25,18 %
HISTOIRE 4 PÉRIODES	376	21,02 %	364	20,23 %

La popularité de l'épreuve écrite d'Éducation musicale est en croissance constante, année après année. Le nombre de candidats ayant choisi cette matière a augmenté de 78 % entre 2013 (19) et 2015 (34) :

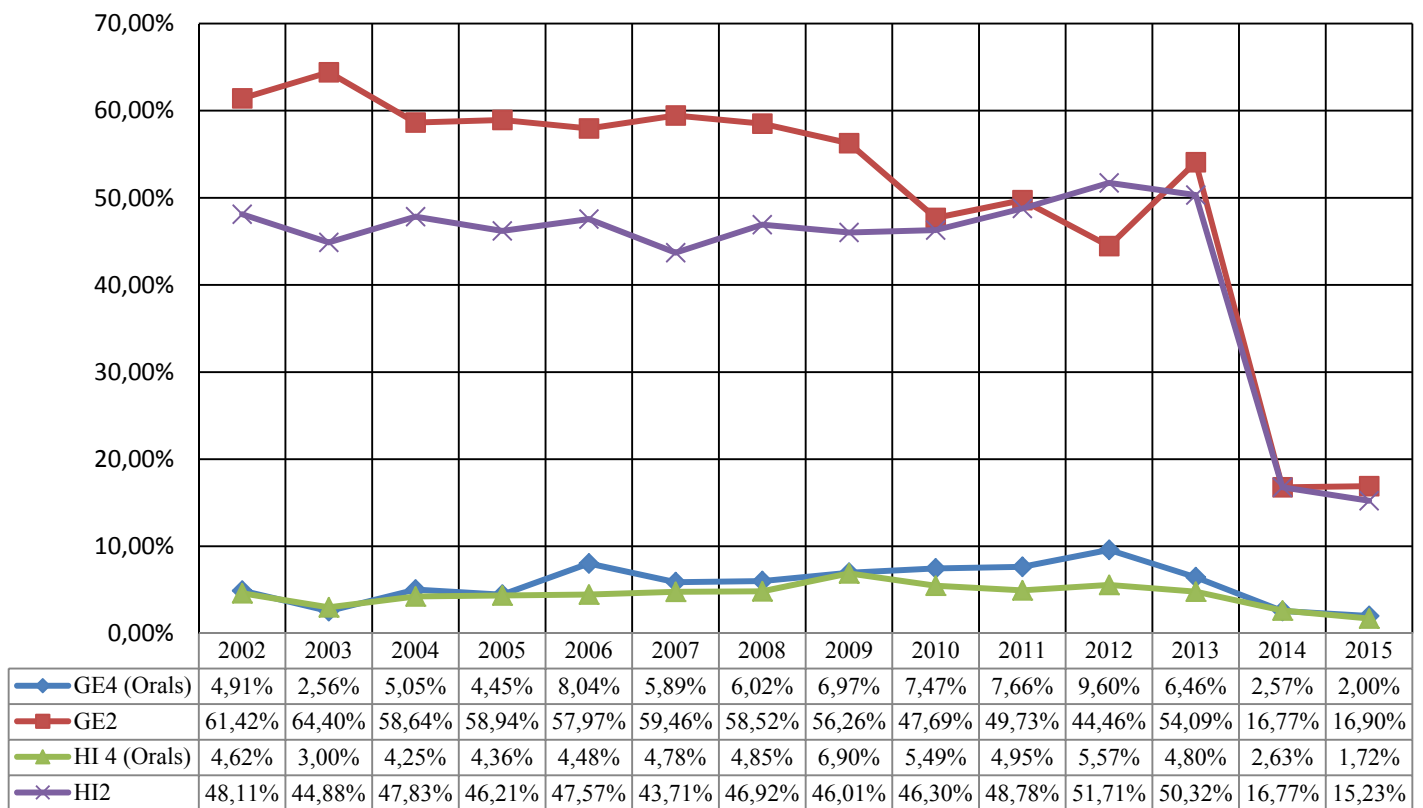
MUSIC 4 HOUR OPTION



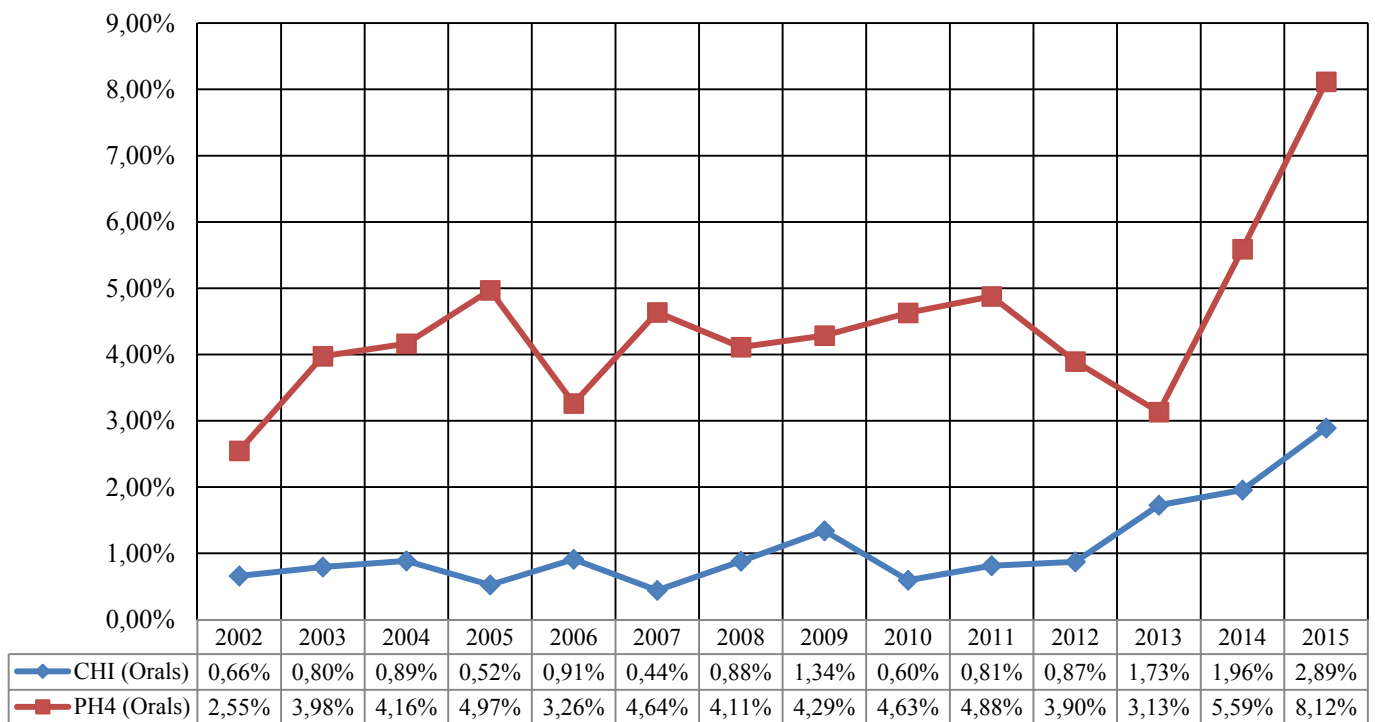
Les cinq options les plus largement choisies pour les épreuves orales étaient : Langue II (Anglais [967], Français [423] et Allemand [237] étant les choix les plus populaires), Philosophie 2 périodes, Biologie 2 périodes, Géographie 2 périodes et Histoire 2 périodes.

Options des épreuves orales	Nombre de candidats BAC 2014	Pourcentage de candidats BAC 2014	Nombre de candidats BAC 2015	Pourcentage de candidats BAC 2015
LANGUE II	1003	56,1 %	1026	57,03 %
PHILOSOPHIE 2 PÉRIODES	782	43,71 %	753	41,86 %
BIOLOGIE 2 PÉRIODES	331	18,50 %	754	41,91 %
GÉOGRAPHIE 2 PÉRIODES	269	15,04 %	304	16,90 %
HISTOIRE 2 PÉRIODES	300	16,77 %	274	15,23 %

La décision liée à la réforme du Baccalauréat européen de réduire le nombre d'épreuves orales pour passer de 4 à 3 épreuves au cours de l'année 2013-2014 a eu une très forte incidence sur les épreuves orales d'Histoire et de Géographie (options 2 et 4 périodes). Le nombre de candidats qui ont choisi ces épreuves a chuté de plus de 64 % en ge2, ge4 et hi2 et de 54 % en hi4 :

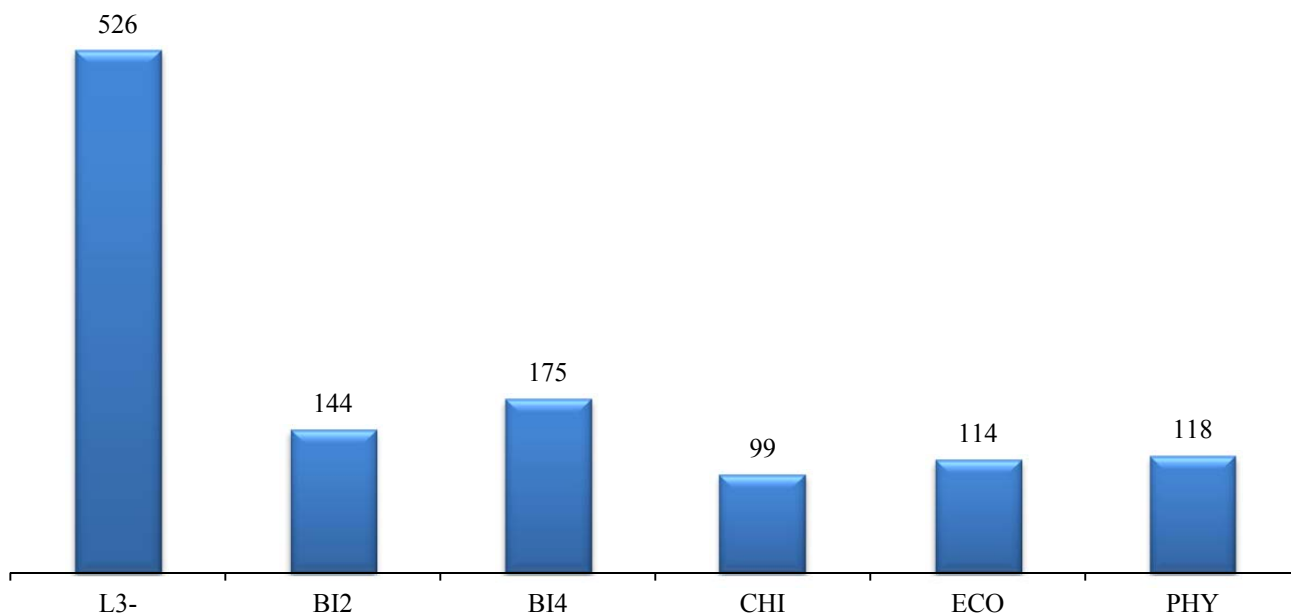


Le nombre de candidats qui ont choisi Philosophie 4 périodes a presque triplé (passant de 49 candidats en 2013 à 146 en 2015), et le nombre d'épreuves orales de Chimie a pratiquement doublé cette année par rapport à 2013 (passant de 27 à 52) :



815 candidats ont passé une épreuve en Langue III, écrite ou orale. Parmi eux, 526 ont combiné cette épreuve avec une épreuve dans une ou plusieurs matières scientifiques. Le graphique suivant illustre la fréquence des combinaisons choisies :

Candidats en Langue III : choix d'une épreuve scientifique écrite et/ou orale

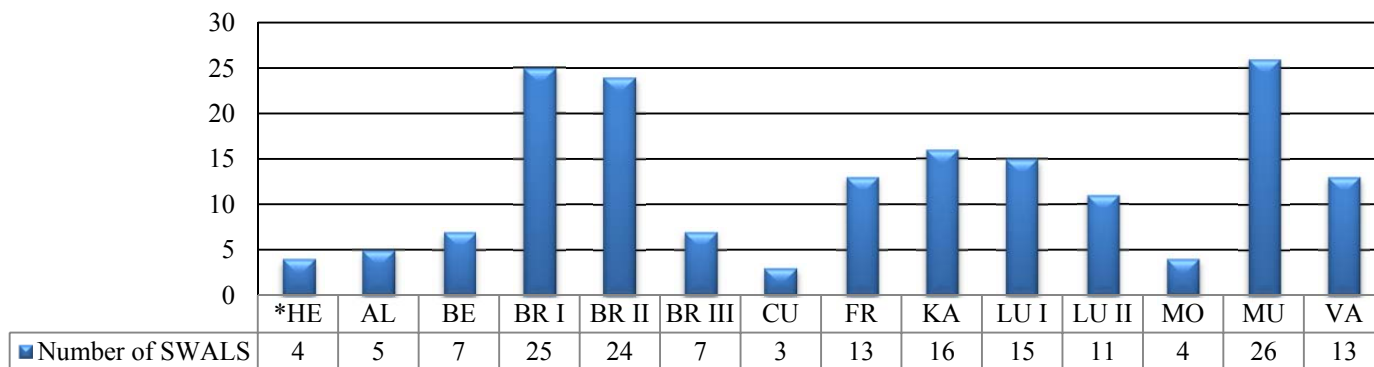


Ce graphique montre que les candidats qui ont choisi une orientation scientifique s'intéressent également à leur langue maternelle et à deux langues étrangères, dans la droite ligne des Compétences clés européennes pour l'éducation et la formation tout au long de la vie.

2.10 Étudiants sans section linguistique (SWALS)

Cette année, 173 « étudiants sans section linguistique » se sont inscrits à la session du Baccalauréat.

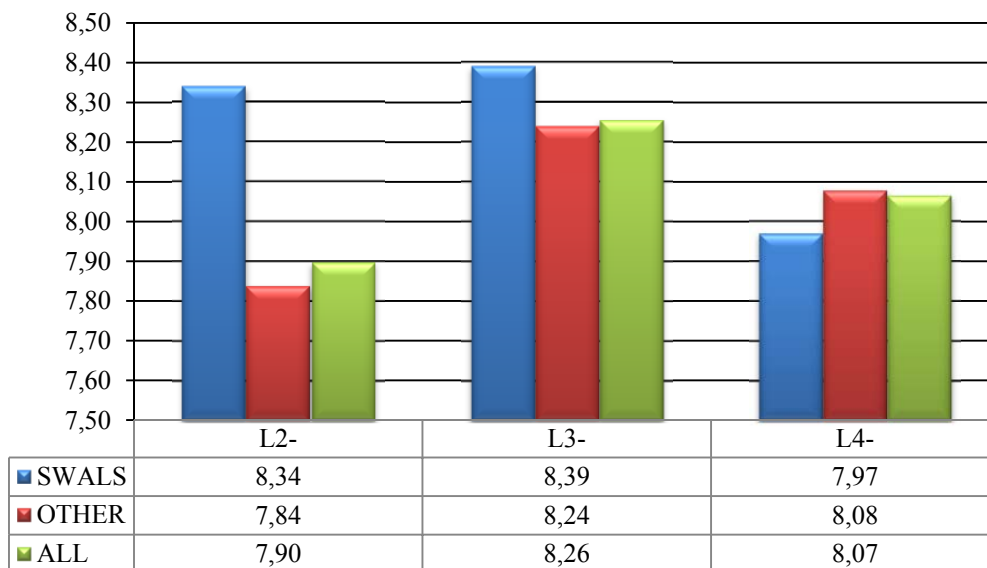
Nombre d'étudiants sans section linguistique (SWALS)



La note finale moyenne obtenue par les candidats SWALS cette année s'élevait à 8,1. Deux candidats SWALS ont échoué (soit un taux d'échec de 1,2 %).

Le graphique suivant illustre leurs performances en Langues II, III et IV. Nous pouvons constater que leur performance en Langue II est supérieure à la moyenne.

Note finale en LII, LIII et LIV



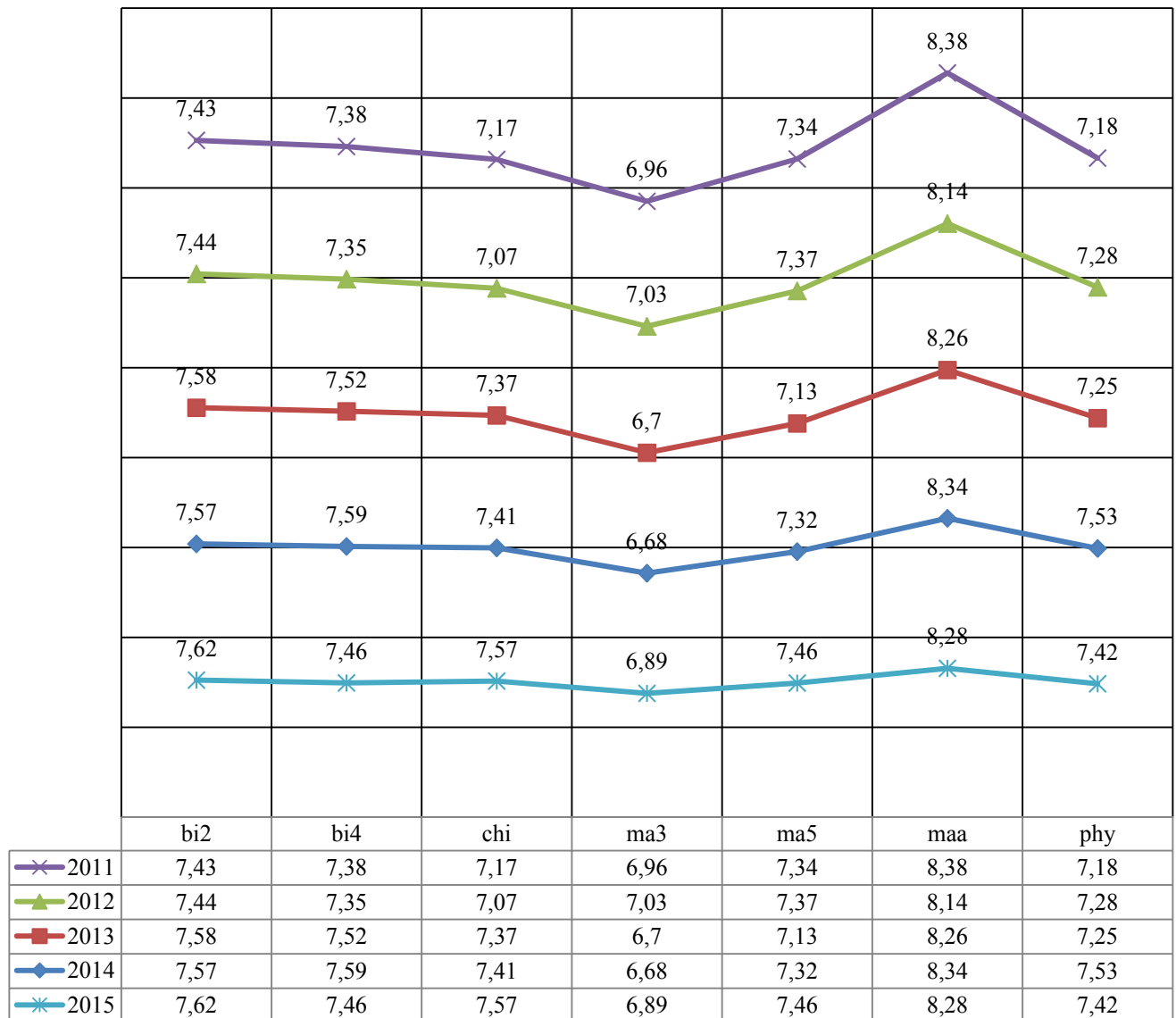
Dans le tableau suivant, nous pouvons comparer les performances des élèves SWALS par matière aux performances des élèves de leur section linguistique. Comme on peut le constater, il n'y a pas d'écart significatif entre leurs notes et celles des autres élèves, même dans les matières enseignées en Langue II (en jaune), pour lesquelles on pourrait s'attendre à ce que les élèves SWALS aient de meilleurs résultats.

Matière	bi4	chi	eco	ge4	hi4	ma3	ma5	maa	ph4	phy
SWALS	7,44	7,74	7,65	7,55	7,76	7,15	7,35	8,97	8,50	7,49
AUTRES	7,47	7,55	7,34	7,54	7,57	6,86	7,47	8,23	8,10	7,41
TOUS	7,46	7,57	7,37	7,54	7,60	6,89	7,46	8,28	8,14	7,42

2.11 Note finale moyenne pour les cours de sciences

L'évolution de la note finale moyenne pour les cours de sciences qui apparaît sur le graphique fait preuve d'une grande stabilité.

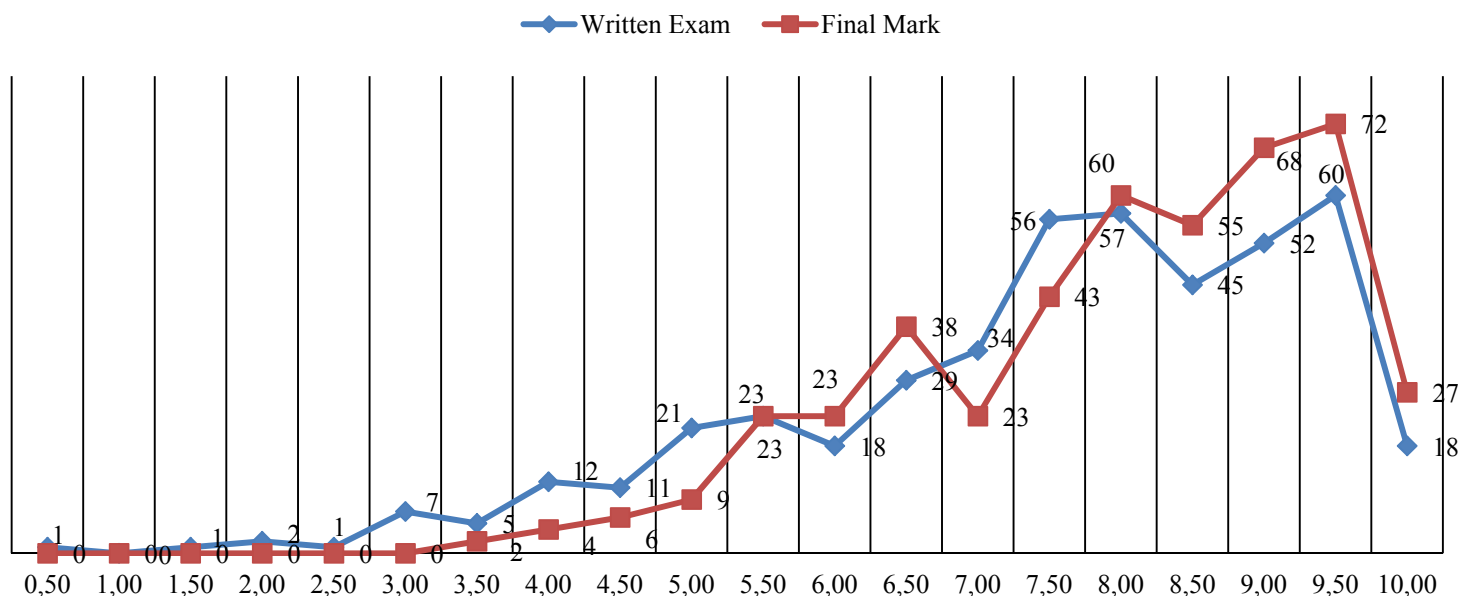
Note finale moyenne pour les cours de sciences



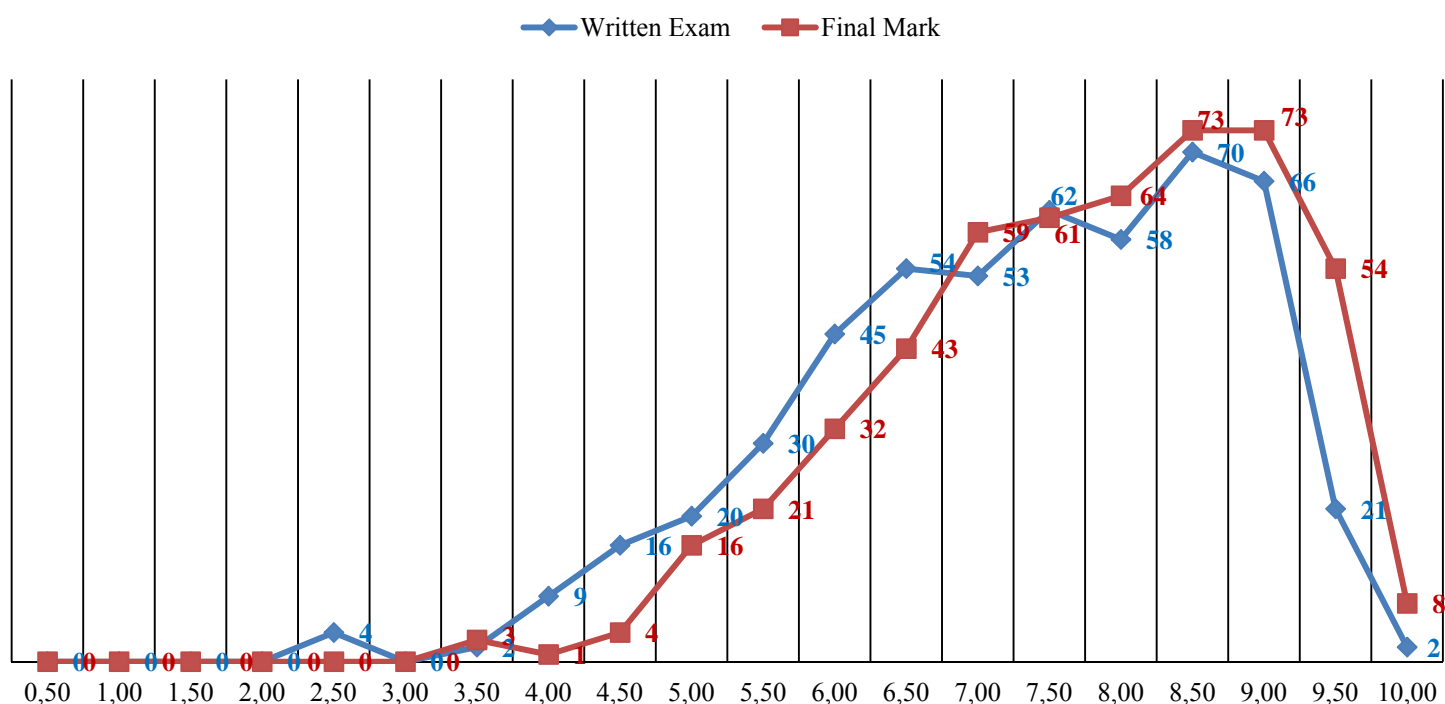
2.12 Analyse des résultats des cours de sciences

Les graphiques ci-dessous montrent que les résultats des épreuves écrites de Chimie, Biologie, Physique et Mathématique 3 périodes ne s'écartent pas des résultats globaux. Le pourcentage d'échecs se situe généralement entre 15 (Chimie, Biologie) et 18 (Physique, Mathématiques 5 périodes) pour cent, contre 29 % en Mathématiques 3 périodes.

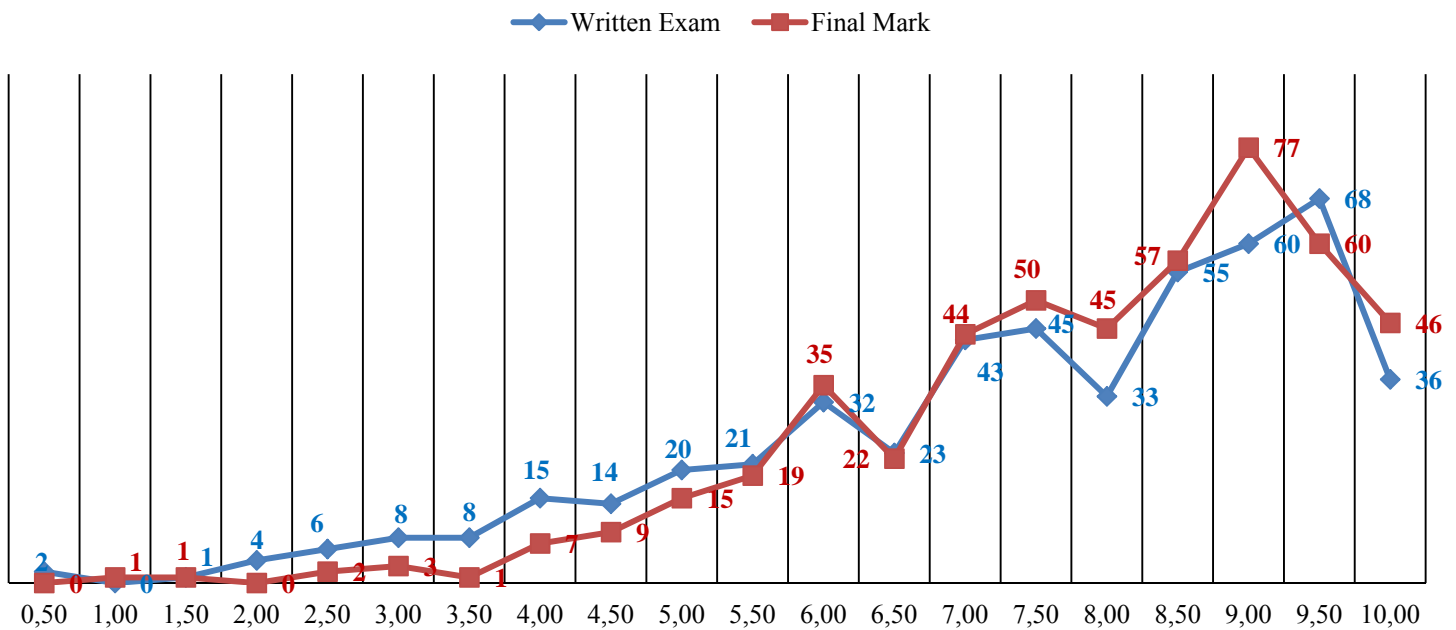
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Chimie et la note finale de Chimie



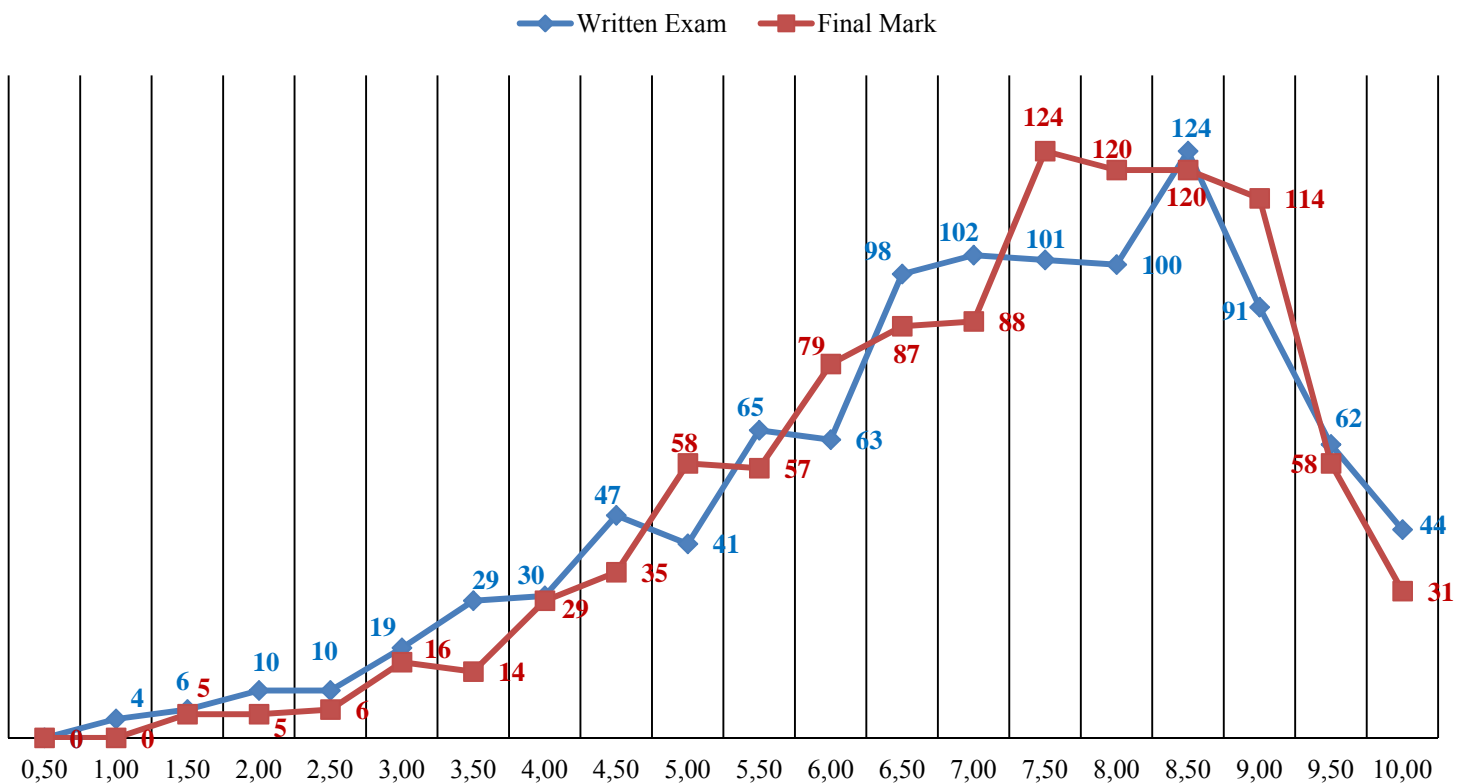
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Biologie et la note finale de Biologie



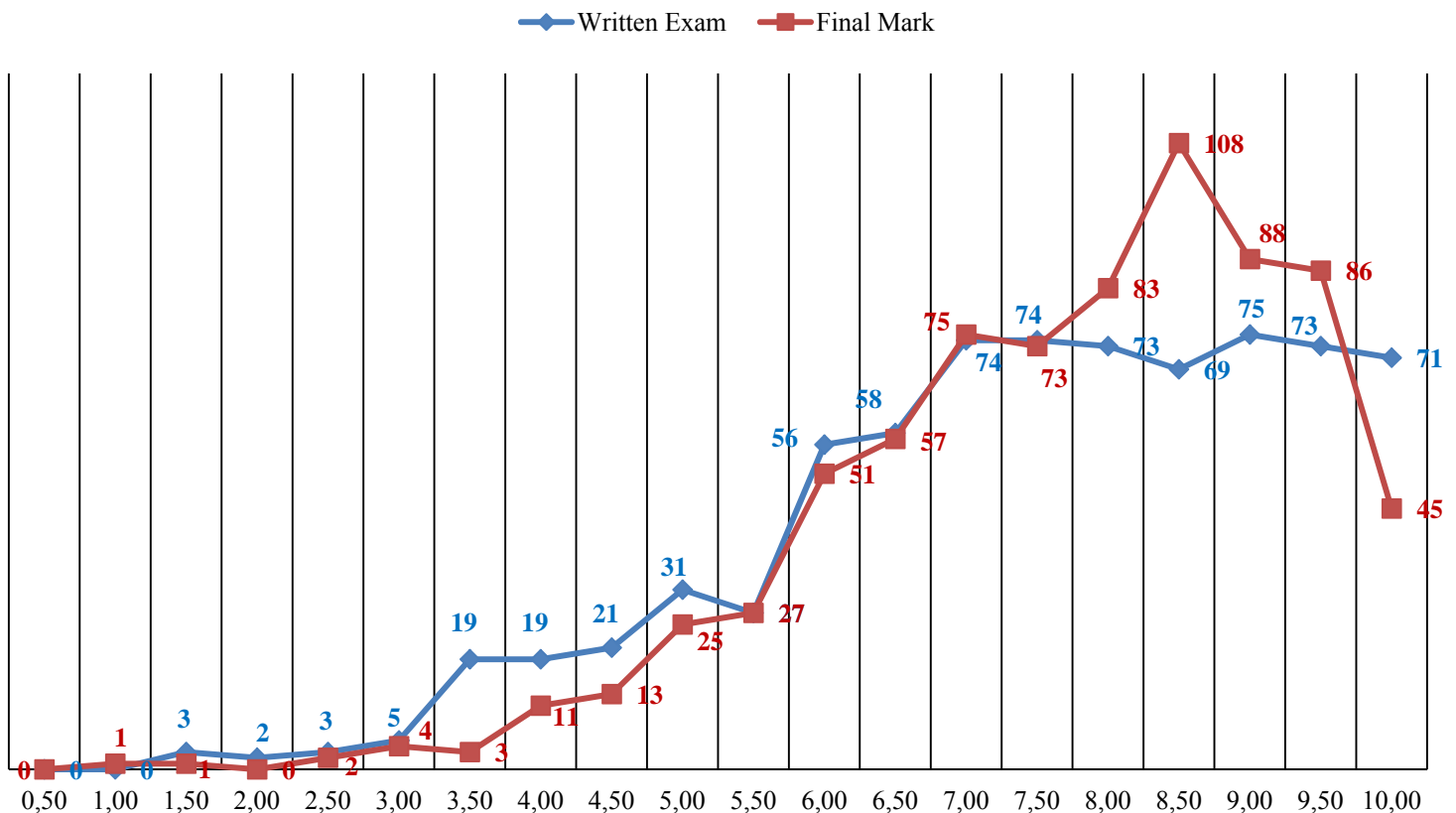
Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Physique et la note finale de Physique



Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Mathématiques 3 périodes et la note finale de Mathématiques 3 périodes



Comparaison de la fréquence des notes entre l'épreuve écrite de Mathématiques 5 périodes et la note finale de Mathématiques 5 périodes



Le graphique des Mathématiques 5 périodes montre une différence anormale entre la distribution des notes des épreuves écrites et des notes finales pour les notes comprises entre 8,5 et 10.

Un certain nombre d'élèves, de parents et d'enseignants nous ont signalé que les épreuves principales de Mathématiques du Baccalauréat européen 2015 s'étaient avérées plus ardues que prévu, en comparaison avec les années précédentes. Les experts de Mathématiques ont examiné soigneusement les épreuves, et une communication a été envoyée aux écoles afin de rassurer tout le monde quant au fait que les épreuves étaient appropriées et que toutes les questions posées se rapportaient bien au programme prescrit. Après un contrôle rigoureux des résultats des candidats, nous sommes arrivés à la conclusion que les notes des épreuves écrites ne correspondaient pas à la moyenne de ces 10 dernières années (la moyenne de cette année étant inférieure d'environ 0,8 point).

Ce chiffre coïncidait avec la valeur (8 points sur 100) de deux sous-questions de la partie de l'épreuve faisant appel à l'outil technologique, à savoir les sous-questions B3 e et B3 f, qui se sont trouvées au centre de la plupart des inquiétudes exprimées. C'est pourquoi nous avons conclu qu'il s'agissait là de la principale cause de la baisse des résultats obtenus cette année.

Au vu de tous ces éléments et conformément à l'article 12 du Règlement d'application du Règlement du Baccalauréat européen, sur une proposition du Secrétaire général, le Président du Jury du Baccalauréat a décidé de permettre aux candidats de présenter une nouvelle épreuve de Mathématiques 5 périodes s'ils le souhaitaient. La nouvelle épreuve de Mathématiques 5 périodes a été organisée le 3 septembre 2015. Les résultats de cette épreuve ont remplacé automatiquement les résultats de l'épreuve de juin, sans que le candidat n'ait la possibilité de récupérer la note précédemment attribuée.

AVIS DU CONSEIL D'INSPECTION MIXTE

Le Comité d'inspection mixte émet un avis favorable sur le Rapport et le transmet pour avis au Comité pédagogique mixte, au Comité budgétaire pour information puis au Conseil supérieur pour décision.

AVIS DU COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE

Le Comité pédagogique mixte émet un avis favorable sur le « Projet de rapport sur le Baccalauréat européen 2015 ».

AVIS DU COMITE BUDGETAIRE

Le Comité budgétaire recommande au Conseil supérieur d'approuver le projet de rapport sur le Baccalauréat européen 2015.

PROPOSITION

Le Conseil supérieur est invité à analyser et à approuver le Projet de Rapport sur le Baccalauréat européen 2015.